DEUXIEME ANNEE—No. 250 MONTREAL, MERCREDI 25 OCTOBRE, 1911 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS . . . . . $3.00
UNION POSTALE . . . . . $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA . . . . . $1.00
ETATS-UNIS . . . . . $1.50
UNION POSTALE . . . . . $2.00

# LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

# LE PLEBISCITE

## LES AVEUX

Le *Herald* d'hier publiait une dépêche d'Ottawa qu'il faut souligner et retenir, car elle apporte à la thèse soutenue par les nationalistes la plus nette des confirmations.

Le correspondant du *Herald*, qui est l'un de ses rédacteurs habituels, annonce d'abord qu'il a été virtuellement décidé que toute la question navale fera l'objet d'un plébiscite, puis il ajoute—notez bien ceci et souvenez-vous que ces paroles viennent du principal journal libéral de la province:

Well informed members from Ontario, Manitoba, Alberta and Saskatchewan state that on a plebiscite or referendum, any form of naval aid would be snowed under by the voters of all those provinces, and there is little doubt that Quebec would vote the same way. The majority against the navy by the interior provinces is expected to be so large that the favorable vote of the seaboard provinces, east and west, would be overwhelmed."

(Des députés bien renseignés de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan disent que, dans un plébiscite ou referendum, toute proposition d'aide navale serait écrasée par les électeurs de toutes ces provinces, et il y a peu de doute que Québec voterait dans le même sens. On s'attend à ce que la majorité contre la marine de la part des provinces de l'intérieur soit tellement considérable qu'elle noiera complètement le vote favorable des provinces du littoral, oriental et occidental).

Est-ce assez clair, et que pensent de cet aveu les braves gens à qui l'on a tant de fois répété qu'ils ne devaient pas exprimer leur sentiment personnel sur cette question, parce qu'ils risqueraient d'exaspérer "les provinces anglaises",—unanimement favorables, disait-on, à la marine "inévitablement impériale" de M. Laurier ou à la contribution directe?

Que pensent les naïfs à qui les feuilles ex-ministérielles déclaraient chaque matin que le pays tout entier, jusque là indifférent à cette question de marine, s'était un beau jour réveillé avec le désir fou de sacrifier dans l'entreprise nouvelle quinze, vingt ou trente millions?

Ils ne sont pas du reste au bout de leurs surprises. Hier soir même, à Londres, lord Grey, dont les derniers discours canadiens furent une sorte de chant funèbre à la mémoire de sa chère marine, déclarait: "Quelques-uns objecteront peut-être que Québec, et *d'autres provinces peut-être*, sont pour le moment opposées à la participation à la défense navale de l'Empire. Ceci est vrai, mais je crois franchement que cette opinion est purement temporaire.—*It may be possibly objected by some people that Quebec, and perhaps other provinces are opposed to participation in the naval defence of the empire for the moment. That is true, but I honestly believe it is for the moment only.*"

Sur les lèvres du gouverneur qui fut ici le grand apôtre de la politique nouvelle, et dans les circonstances où elles furent prononcées (en présence du secrétaire d'Etat aux Colonies Harcourt et des principaux hommes politiques anglais) ces paroles constituent un témoignage aussi net, aussi probant que la dépêche du *Herald*.

Et c'est ainsi que chaque jour s'effondre davantage la légende avec laquelle on voulait effrayer les bonnes gens de Québec!

• • •

Du reste, en pleine bataille, la presse libérale anglaise laissait échapper des aveux qui auraient éclairé ses alliés de Québec, s'ils n'avaient eu pour dessein arrêté de tromper leurs lecteurs.

En novembre 1910, M. Philip Bowyer, député conservateur à l'Assemblée législative de l'Ontario, écrivait dans son journal, le *Dominion*, de Ridgeton:

Fermement convaincus que nous sommes, que le Canada doit continuer ses bons rapports avec la Mère-Patrie et qu'il devrait supporter une part raisonnable dans la défense de l'Empire dont il fait partie, le "Dominion" a préconisé et préconise encore une contribution directe annuelle à la Grande-Bretagne, de préférence à la création d'une marine canadienne d'aucune sorte. Malgré que ce soit là notre attitude sur la question de la marine, nous devons admettre honnêtement qu'ayant avec grand soin consulté le peuple de cette partie du pays, nous n'avons trouvé qu'une faible minorité qui partageât notre opinion. La grande majorité n'est pas seulement opposée au plan d'une marine canadienne tel que soumis par M. Laurier, mais est aussi réfractaire à l'idée de construire des dreadnoughts ou d'envoyer de l'argent. Elle veut bien que les relations présentes continuent, mais elle est opposée à faire quoi que ce soit. Cette attitude, regrettable d'après nous, est néanmoins celle de nombre d'hommes de politiques diverses, avec qui nous avons discuté la question. Un monsieur qui voyage constamment dans le comté d'Elgin et un autre qui connaît bien West Kent, tous deux conservateurs, nous ont dit qu'ils avaient rencontré peu d'hommes favorables à une marine canadienne, que la plupart désiraient ne rien faire du tout. Considérant l'attitude du peuple anglais de cette partie du pays, le résultat de l'élection dans Drummond-Arthabaska ne nous surprend pas.

Là-dessus, le *Globe*, le grand organe libéral de l'Ontario, celui-là même qui devait nous accuser de conduire le pays à la guerre civile, disait le 16 novembre 1910:

M. Bowyer est en mesure de connaître l'opinion de derrière la tête des fermiers et de découvrir ce qu'ils pensent. Si la grosse majorité des fermiers de Kent et d'Elgin, deux comtés peuplés de descendants des United Empire Loyalists, qui sont fiers de leur origine anglaise et fermement résolus à maintenir les liens entre le Canada et l'Empire, sont opposés à faire quoi que ce soit en ce qui concerne la défense de l'Empire, soit en protégeant les eaux canadiennes et notre commerce maritime par des vaisseaux portant le drapeau canadien et maintenus par le Canada, ou par une contribution à l'entretien de la marine impériale, il n'y a aucune raison de croire que la politique de défense navale soit plus populaire dans quelque autre portion rurale de l'Ontario.

Et c'est en présence d'aveux de ce genre que les alliés du *Globe* persistaient à répéter que nous ne pouvions, sans risquer de soulever un conflit de race, défendre une politique qu'avaient affirmée et pratiquée depuis cinquante ans les plus grands hommes de notre pays!

Quand on étudiera l'histoire de cette période, il faudra évidemment noter comme l'un de ses traits principaux l'extraordinaire audace, l'incroyable effronterie avec lesquelles les journaux qui défendaient le projet de loi navale ont systématiquement trompé le peuple...

**Omer HEROUX.**

# Les chemins de fer en Canada

C'est par les rapports officiels du ministère que nous en apprenons les débuts et leur importance actuelle. Malheureusement les rapports officiels, — la version française surtout, — sont lents à venir. Celui de 1910 nous arrive à peine, bien que le gros du volume soit fait de chiffres, ce qui simplifie beaucoup la traduction. Souhaitons que le gouvernement nouveau voie à ce que la presse française soit mieux traitée à l'avenir.

• • •

On peut dire que la construction des chemins de fer date de la Confédération. Ce qui existait avant cette date comptait bien peu, 2,278 milles dans un pays aussi vaste que le nôtre. Pendant dix ans, de 1835 à 1846, le Canada ne possède que 16 milles de voie ferrée, et en 1853 nous n'en avions pas encore 1000 milles.

A partir de 1867 on en construit de trois à quatre cents milles par année jusqu'en 1880, alors que l'immense entreprise du Canadien-Pacifique, en ajoute des milliers de milles annuellement. En 1882, nous en avons 10,000 milles, 16,000 milles en 1896, et 24,000 milles à la fin de 1910, sans compter le réseau du Grand-Tronc-Pacifique.

De toutes les provinces, c'est Ontario qui possède le plus long parcours, 8,230 milles, puis Québec, 3,794 milles, le Manitoba ensuite 3,220 milles. Est-ce à ce réseau que la province voisine doit sa supériorité agricole?

• • •

Le coût de ces chemins de fer à l'Etat et aux municipalités est énorme. Le gouvernement fédéral a donné 146 millions de piastres et 32 millions d'acres de terre; les gouvernements provinciaux, 32 millions de piastres et 23 millions d'acres de terre; les municipalités, 12 millions en argent sans compter des prêts pour un montant de 2 millions: soit une contribution totale, argent et terre, en évaluant la terre à 1 piastre l'acre seulement, de 245 millions de piastres, ou de $10,000 par mille en chiffres ronds. Pour trouver la contribution exacte de l'Etat cependant, il faudrait ajouter au total précité la garantie officielle donnée pour tant de millions. Sans doute le pays n'a rien perdu de ce chef, mais d'autre part les compagnies y ont trouvé un avantage considérable. Le pays aussi, nous dira-t-on. Nous ne contredisons pas. Seulement, l'on peut bien se demander si le temps n'est pas venu de modifier notre politique concernant la construction des chemins de fer en exigeant que le pays retrouve sous une forme quelconque une certaine compensation pour les sacrifices qu'il s'impose.

• • •

Au début toutes les locomotives tiraient une force motrice de la combustion du bois; aujourd'hui, c'est le charbon qui a remplacé le bois et la consommation totale en Canada demande actuellement plus de six millions de tonnes.

Pour manoeuvrer les convois, tenir la voie en bonne condition, fournir le matériel roulant, etc., il faut une armée de travailleurs; ceux-ci sont au nombre de 123,768.

**G. DALLAIRE.**

# Les hommes des Provinces Maritimes

Un journaliste de Londres signale, à l'occasion du succès de M. Borden, le grand nombre d'hommes de talents supérieurs fournis par les Provinces Maritimes.

Il n'est pas le premier dont l'attention ait été attirée par la force intellectuelle des *easternmen* comme les appellent les Anglais. Dans la politique, dans l'enseignement, au barreau, dans la finance, les hommes des Provinces Maritimes figurent et brillent au premier rang.

A quoi faut-il attribuer cette supériorité? Les uns disent à l'enseignement, les autres à l'atmosphère vigoureuse du voisinage de l'océan qui développe merveilleusement l'énergie. Préciser serait bien difficile. Ce qui semble indiscutable, c'est que la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince Edouard, proportion gardée de leur population, ont donné au Canada plus d'hommes de talent qu'aucune autre partie du pays.

A la Confédération ce sont John Howe et Charles Tupper, différents l'un de l'autre, mais tous deux supérieurement doués comme orateurs et comme hommes politiques; Tilley, pour le Nouveau-Brunswick, qui fut un ministre des finances d'une grande réputation. Puis Fielding dans le domaine provincial, Thompson dans le domaine fédéral, Foster, qui malgré quelques défauts est incontestablement un maître de la parole et l'un des hommes politiques les plus érudits du Canada. Dans la magistrature, le juge Landry s'est fait une haute réputation de science qui rejaillit sur tout l'élément acadien. M. Morine, ancien ministre dans le cabinet de Terreneuve, est encore un enfant de la Nouvelle-Ecosse. Parmi ceux qui jouent encore un rôle public, M. Fielding reste, dans la défaite, l'une des plus fortes têtes du parti libéral, tandis que M. Hazen qui revient au parlement fédéral après une absence de quinze ans, s'est fait dans le domaine provincial une réputation d'administrateur à laquelle le *Globe* de St-Jean N.-B. rendait récemment hommage.

Il est encore trop tôt pour dire quelle place M. Borden se taillera dans l'histoire canadienne. En 1896, bien peu croyaient au succès permanent de sir Wilfrid Laurier. M. Borden n'a pas son talent oratoire qui plait tant aux foules et édifie des prestiges que l'histoire ne respecte pas toujours. C'est sa grande réputation légale qui l'a mis à la tête du parti conservateur, encore composé en majorité d'hommes qui avaient appris la politique à l'école du pouvoir, et qui se croyaient toujours appelés à gouverner plutôt qu'à critiquer. Le pouvoir permettra de le mieux juger.

A tous ces noms l'on peut ajouter ceux de MM. Powell, ancien député de Westmoreland, esprit cultivé et large, M. McInnerney, député de Kent, l'un des plus beaux orateurs de son temps à la Chambre des Communes, et enfin M. Cahan, ancien chef de l'opposition à la Nouvelle-Ecosse, devenu citoyen de la province de Québec, et dont la participation à la dernière campagne électorale nous a révélé le magnifique talent de parole et la belle envergure intellectuelle. Souhaitons que le rôle politique de M. Cahan ne soit pas fini. Nous le verrions avec infiniment de plaisir à la législature de Québec.

**J. D.**

Voilà M. Bourassa qui se prépare à entrer au sénat. C'est le "Canada" qui nous l'apprend.

La première chose qu'il y va demander, ce sera un fauteuil de sénateur et des cours d'histoire de l'art pour le type qui prenait Milo pour un sculpteur

*GAZETTE RIMEE.*

## EXPLORATION.

*L'excellent monsieur Pujalet,*
*Le nouveau directeur du Louvre,*
*A voulu que devant lui s'ouvre*
*Tout entier le royal palais.*

*Et du sous-sol jusques au faîte,*
*Avecque Dujardin-Beaumetz,*
*Il l'a tout parcouru. Jamais*
*Cette chose ne s'était faite.*

*Par les salles, les escaliers,*
*Les corridors et les étages,*
*Les explorateurs tout en nage,*
*Reprenant vent sur les paliers,*

*Trottinaient, l'allure guerrière:*
*L'excellent monsieur Pujalet,*
*Plus jeune, par devant allait,*
*Et Dujardin courait derrière.*

*Mais ils ne soufflaient pas pour rien:*
*Ils ont marché — deux pas au mètre—*
*Près de quatre cents kilomètres,*
*Et ils ont gravi quatre-vingt*

*Deux mille, sept cent quelques marches.*
*Devant le ministre esquinté,*
*Les sentinelles en gaîté*
*Gloussaient tout bas: "En avant... arche!"*

*Pujalet, de lui fort s'vatent,*
*Disait: "Non, ce n'est pas Ho-molle,*
*Directeur à l'échine molle,*
*Qui en aurait pu faire autant!"*

*Explorateurs du ministère,*
*Ils ont découvert, çà et là,*
*Des sorties ignorées de la*
*Garde qui veillait aux barrières.*

*Pujalet, Beaumetz, désolés,*
*Ont perdu leur belle faconde:*
*Ils ont tout vu, mais la Joconde*
*N'était pas où ils sont allés.*

**LEON LORRAIN.**

# Sur le Pont d'Avignon....

Le "Herald" dit que M. Borden va tenir un plébiscite sur la question de la marine.

Il est singulier que le "Canada" n'en parle aucunement. Est-ce que le mot "plébiscite" lui fait si mal aux oreilles que cela?

On dit que M. Oscar Gladu va devenir chef de l'opposition. La persistance qu'il met de ce temps-ci à pérorer et à vitupérer contre les nationalistes, quand M. Lemieux lui-même garde le silence, indique une ambition quelconque. Et pourquoi ne serait-il pas chef, après avoir si longtemps obéï? "Il faut obéïr afin de savoir commander", a dit quelqu'un.

Le "Canada" prétend que nous avons insulté ses lectrices.

Il serait bien aimable de nous dire en quelle occasion. Ne serait-ce pas lui, plutôt, qui les aurait insultées?

La "Presse", annonçant que M. Boyce deviendra solliciteur-général, ce qui n'est pas encore fait, dit: "Avec M. Boyce, Ontario aura neuf représentants à la table du cabinet".

Ignore-t-elle que le solliciteur-général fait partie du ministère mais n'assiste pas aux séances du cabinet?

Quoi que pense Sam Hughes, ce n'est pas lui que mène le cabinet, ni le pays. Ceci calmera peut-être le "Canada".

Les nationalistes ont toujours dit, même dès la première heure, qu'ils voulaient le plébiscite sur la question navale, et qu'ils s'y soumettraient. Et c'est pour ne pas l'avoir donné au peuple que M. Laurier s'est ensuite imaginé devoir lui donner la réciprocité qui a fort contribué à la culbute du 21 septembre.

Le "Canada" dédie-t-il au "Pays" cette petite note qu'on eût dit, la semaine dernière, être "à rebrousse-poil"?

"Ce qui est dangereux pour un parti c'est non seulement l'adversaire qui tire à bout portant. C'est encore le faux allié qui ne se glisse dans les rangs que pour semer la discorde, et qui, par son indiscipline et sa maladresse voulue, fournit des armes à l'ennemi".

M. Ethier est certain de devenir juge: le "Canada" prédit la victoire prochaine de son parti. Attendez sous l'orme, M. le député!

C'est M. le sénateur Casgrain qui conduit à la victoire les phalanges de l'Association de la Jeunesse Libérale.

S'il a cette fois autant de succès qu'il en a eu lors de sa candidature à la mairie, ce sera une grande victoire!

M. Casgrain a fait, paraît-il, hier soir, "un portrait fort réussi et très amusant du nouveau ministère."

En effet, quand M. le sénateur Casgrain parle, c'est toujours très amusant.

Franchement, M. Gladu est mûr pour conduire son parti à la bataille. Il a trouvé seul la cause de la défaite de M. Laurier. C'est le "Canada" qui nous apprend en ces termes: "M. Gladu attribue la défaite de M. Laurier en grande partie à sa participation aux fêtes du congrès Eucharistique."

Alors, M. Gouin, et M. Bourassa aussi, ont une grande chance d'être jetés à la côte à la prochaine élection, les malheureux!

# La nouvelle campagne du "Star"

Nous avons signalé hier la nouvelle campagne que le *Star* vient de commencer afin d'induire les Canadiens à contribuer à la défense générale de l'empire.

Le *Star* n'entend point cesser ses tactiques impérialistes. Il continue de vouloir dicter au pays la ligne de conduite que M. Graham estime la meilleure pour les intérêts de l'empire. Et, après avoir fait naguère, du péril allemand, un tableau effroyable, pour nous inciter à donner des dreadnoughts à la métropole, voici que, cette fois-ci, le *Star* dit que le péril allemand s'est écarté, mais qu'il faudrait des dreadnoughts canadiens afin de le dissiper complètement.

L'opinion publique n'acceptera pas le raisonnement du *Star*. Et il aura beau faire le *jingo*, très peu de gens répondront à la clameur impérialiste qu'il pousse depuis quelques jours, plus vigoureusement que jamais.

Cette fois-ci, le *Star* prend une attitude plus insinuante qu'auparavant. "*Vous imaginez-vous*, ajoute-t-il, *que quand un peuple grand, puissant, plein de ressources, patient, ingénieux et d'une grande instruction, comme l'est le peuple allemand, tente délibérément d'enlever la suprématie aux mains d'un peuple bien plus petit, et qui ne peut se développer que sur une couple d'îles, vous imaginez-vous que la suprématie ainsi convoitée n'est pas en danger? Lorsque Bismarck imagina d'enlever la suprématie du monde germanique à l'Autriche, croyez-vous qu'elle ne fut pas en danger? Prenez à Sadowa. Puis, quand Bismarck décida d'enlever la suprématie militaire de l'Europe à la France, était-elle en danger? Pensez à Sedan. Nous croyons en la mère-patrie. Nous l'aimons, nous la respectons, nous sommes orgueilleux, jusqu'au péché, de sa puissance même. Mais elle est humaine. Elle est vulnérable. Nous ne pouvons nous croiser les bras, et attendre qu'une succession de miracles la sauve du danger.*"

Et c'est pourquoi, un peu plus loin, le *Star* conclut: "*L'impression existe, à l'étranger, que l'Allemagne hésite peut-être, à ce moment-ci, à continuer la course meurtrière pour la suprématie navale. Sa dette est énorme, elle construit maintenant ses navires, grâce à de l'argent qu'elle emprunte. Ses banques chancellent, à la moindre rumeur de guerre. Ne se pourrait-il pas que l'apparition sur le champ de bataille, possible, du Canada, armé jusqu'aux dents, et menaçant, induisît le peuple le plus logique du monde à limiter ses ambitions légitimes aux territoires que peuvent atteindre son armée sans égale?*"

L'auteur de cet article n'a-t-il pas songé un moment que si nous faisons mine de vouloir entrer, nous aussi, en lice, l'Allemagne pourrait bien ne pas attendre que nous soyons bien armés, pour déchaîner le conflit si redouté des gens du *Star*? Notre intervention n'aurait-elle pas, plutôt que de faire reculer l'Allemagne, un effet tout contraire, et ne l'induirait-elle pas à précipiter la guerre anglo-allemande qui semble de moins en moins probable? Car depuis quand un lutteur qui voit son ennemi possible se préparer à l'assaut en appelant d'autres personnes à son secours, attend-il que celles-ci soient prêtes au combat pour tomber sur son adversaire?

La tactique que suggère le *Star* apparaît, à la moindre réflexion, de beaucoup plus dangereuse que l'inaction même. Et c'est pourquoi il ne lui faudrait pas la continuer longtemps, s'il ne tient pas à passer pour un ami maladroit.

**GEORGES PELLETIER.**

# La question des langues

En Europe aussi, la question des langues est à l'ordre du jour. Le compte rendu du dernier congrès des "*Amitiés Françaises*" nous donne une idée des efforts que l'on fait pour faire disparaître ou conserver le français. En Belgique ce sont les Flamands et au Luxembourg et en Alsace Lorraine, les Allemands qui travaillent à faire disparaître le parler de France. L'Université flamande, par exemple, n'y va pas à contre-coeur. Son programme propose:

La suppression de l'étude du français dans les écoles primaires et moyennes et dans les classes inférieures des collèges; usage exclusif, pour les fonctionnaires de tous grades, de la langue néerlandaise dans leurs rapports avec le public et avec les particuliers de la région flamande; refus par l'Etat de subsides aux écoles privées communales ou provinciales du pays flamand où le néerlandais ne sera pas la langue véhiculaire de l'enseignement; emploi du néerlandais dans les actes de l'état civil, les procès-verbaux des séances des conseils communaux et du conseil provincial; institution de régiments flamands ne comprenant que des officiers et sous-officiers parlant couramment le flamand; enfin, transformation de l'Université française de Gand en une Université flamande.

En réponse à ces provocations, le Congrès a émis des voeux très formels.

Dans le Duché du Luxembourg, les Germains prennent d'autres moyens. L'administration allemande qui s'empara des chemins de fer après 1870 ne tolère pas un mot de français sur les écriteaux destinés à renseigner le public; pour entreprendre la conquête des richesses du sous-sol luxembourgeois, les Allemands construisent dans le bassin minier d'immenses usines occupant des milliers d'ouvriers et où tout le personnel, du directeur au simple garçon de bureau, est d'origine germanique.

Aussi, dans certaines localités où la langue française régnait jusqu'ici, des enseignes allemandes s'étalent sur les devantures des boutiques, des orphéons allemands circulent les jours de fête.

Fort heureusement, l'excès du mal semble provoquer un revirement. La Chambre des députés vient d'intervenir pour demander que la langue française soit enseignée dans les écoles primaires dès la première année, au lieu de ne l'être, comme aujourd'hui, que la seconde année. Dans l'enseignement moyen, grâce à des cours de création récente de conversations pratiques, le français reprend l'avantage.

En Alsace-Lorraine, M. René Henry, dit qu'en bien des endroits où l'on parlait l'allemand on parle aujourd'hui le français ou l'impose.

Depuis quelques années, ajoute-t-il, bien des étudiants dans leurs conversations particulières et dans leurs groupements, délaissent le dialecte pour le français. Il y a quelques années, il n'y avait plus de journal quotidien en langue française, aujourd'hui il en existe trois: un à Strasbourg, un à Colmar, un à Mulhouse. La latinisation est poussée invinciblement comme une protestation morale, comme un moyen de se différencier, de rester soi-même, de posséder quelque chose venant de qui on aime et on regrette.

A LA MANIERE DU "CANADA"

# M. Oscar Gladu chef de l'Opposition

## MM. Laurier et Graham seraient écartés par les députés de Québec

*Depuis quelque temps, le* Devoir *a remarqué l'excellent et véridique service de nouvelles politiques que le* Canada *s'est procuré, surtout depuis la défaite du 21 septembre. Et le* Devoir *n'a pas hésité à s'assurer, avant-hier, les services d'information politique du représentant du* Canada *dans les cercles parlementaires. Aussi nos lecteurs seront-ils désormais certains de trouver sour cette rubrique, chaque fois qu'il y aura des évènements sensationnels, des dépêches pour le moins aussi vraies que celles que le* Canada *sert chaque matin à ses lecteurs, ce qui n'est pas peu dire. Nous espérons que nos abonnés prendront note des sacrifices de tout ordre que nous nous imposons afin de les tenir au courant de ce qui se passe dans les coulisses de la gauche.*

*Voici notre première information.*

Une conversation confidentielle avec l'un des politiciens en vue de Montréal nous a appris qu'il existe dans les rangs de l'opposition libérale un mouvement de révolte d'une extrême gravité. Il ne s'agit rien moins que de déplacer M. Laurier, comme chef d'opposition, de mettre au rancart la candidature de M. Graham à ce poste, et de leur substituer à tous deux M. Oscar Gladu, le jeune et brillant député de Yamaska, défait à la dernière élection par suite d'un concours de circonstances malheureuses.

Voici ce que nous a révélé notre interlocuteur, qui, pour des raisons purement personnelles, n'a pas voulu que nous missions son nom de l'avant:

"Dès avant les élections, les politiciens libéraux de Québec étaient mécontents de M. Laurier. M. Laurier n'avait jamais voulu attendre le terme des cinq ans que doit durer un parlement, d'une élection à l'autre; mais, au mépris des intérêts bien entendus des députés qui retirent $2,500 par session, il dissolvait le parlement sans se préoccuper de savoir si tous ses députés seraient réélus. Une masse d'entre eux ont ainsi perdu, à maintes reprises, la somme de $2,500, et cet accroc fait à leur bourse les a indisposés contre le régime.

"D'autre part, certains autres, qui aspirent à la toge de magistrat, ou à quelque gras fromage fédéral, ont vu M. Laurier remettre d'un mois à l'autre leur nomination, et, finalement, leur zèle pour leur parti ainsi que l'inaction de M. Laurier leur a valu d'être aujourd'hui dans le chemin, politiquement parlant. Enfin, comme M. Laurier les a rarement invités à aller dîner chez lui, et qu'il a semblé manifester des préférences pour les députés de langue anglaise et les journalistes de l'opposition, quand il s'est agi de causer dans les couloirs, ceci a fini par indisposer gravement, à son égard, plusieurs politiciens et de nombreux députés ministériels d'avant le 21 septembre.

"Mais, jusqu'à cette date, personne n'a osé lever l'étendard de la révolte, car tous pensaient que M. Laurier finirait un jour par s'amender et se corriger de tous ces gros défauts. Il n'en a rien fait, et la défaite du 21 septembre fut le dernier clou dans le cercueil de sa gloire (Comme c'est bien dit!)

"Aussi, dès le lendemain, il y avait dans Québec trente-cinq députés et une trentaine de candidats libéraux mécontents. Ils ont tenu un grand conciliabule secret, avant-hier soir, lundi, au Russell, à Ottawa, et, unanimement, ils ont décidé de mettre M. Laurier au rancart. Des chefs libéraux des autres provinces y ont donné leur consentement, et l'on y a finalement signé une requête demandant à M. Laurier de démissionner, sinon *qu'on le démissionnerait*. M. Laurier, mis au courant de la situation, a répondu qu'il s'attendait à ce coup de pied d'ânes, et a promis de laisser à la disposition de groupe mécontent les $7,000, qu'il devait recevoir à titre de chef de la gauche. Mais ce sacrifice n'a pas adouci les révoltés. Et M. Laurier a dû finalement s'engager par écrit à démissionner dans Soulanges et dans Québec-Est.

"Quand il s'est agi de choisir un successeur à M. Laurier, il y a eu un peu de grabuge. M. Rodolphe Lemieux s'est offert en sacrifice, mais dès qu'il a su qu'il n'aurait pas les $7,000 attachées à la position, puisqu'il les devrait abandonner à la caisse du parti, il a retiré sa candidature dans un grand geste d'indignation patriotique, criant: "Ingrat parti, tu n'auras pas ma voix!" Vingt-neuf autres députés se sont offerts, mais tous ont retiré leur offre dès qu'ils ont su qu'il leur faudrait payer la traite à toute l'opposition, trois fois par jour, et au champagne.

Quelque bon diable a finalement fait remarquer que M. Graham était tout désigné pour remplacer M. Laurier; mais un rédacteur du *Canada* qui se trouvait assister au conciliabule a fait cette observation qu'il fallait un Canadien-français pour remplacer M. Laurier, afin de garder au parti les sympathies de la province de Québec. Les Anglais sont tombés d'accord. Alors, M. J. P. Turcotte, naguère député de Québec comté, a prononcé un vigoureux discours, invitant les assistants à choisir comme chef de l'opposition M. Oscar Gladu, défait dans le comté de Yamaska, grâce à de sourdes menées du docteur Béland et de M. Rodolphe Lemieux qui craignaient en lui un rival terrible. Il a insisté surtout sur les qualités de M. Gladu, comme chef, puisqu'il est une excellente autorité en fait de discipline intérieure, comme l'a prouvé jadis une conférence célèbre.

Des hourras vigoureux ont salué ce discours, trois *waiters* du Russell ont versé à tous les assistants de larges rasades de Radnor et de White Horse Whisky et puis M. Gladu a accepté, à condition de retirer le salaire de $7,000, et de remplacer M. Laurier dans Québec-Est. Il a prononcé à ce sujet un discours fort senti. Puis, dans le mystère, les assistants se sont séparés, après avoir chargé le sénateur Lavergne d'avertir M. Laurier de sa déposition."

Ces renseignements sont authentiques. Et il est désormais certain que, le 15 novembre, à l'ouverture de la session, M. Laurier ne sera pas à son fauteuil, ni M. Graham. Quant à M. Lemieux, il a fait demander au docteur Sproule,—et nous tenons ce renseignement du secrétaire même du vieux président de la Chambre,— de mettre son siège de député à l'extrême-droite, non loin de M. R. L. Borden.

Nous donnerons demain à ce propos d'autres détails excessivement curieux et piquants; nous les avons obtenus de l'homme qui entre le bois et chauffe les calorifères chez M. Laurier.

**JEAN SAYLON.**

# LE MONDE POLITIQUE

**LES PROPOSEURS DE L'ADRESSE.—LES EFFORTS DE MM. GRAHAM ET FIELDING POUR RENTRER AU PARLEMENT. — L'HON. M. WHITE SE PRESENTERAIT DANS LE COMTE DE LEEDS. — NOUVELLES DIVERSES.**

### LE NOUVEAU PARLEMENT

Le nouveau parlement fédéral est maintenant au complet. La dernière élection qui restait à faire, celle du Yukon, s'est terminée par la victoire du candidat conservateur, le Dr Alfred Thompson, sur M. T. Congdon, ancien député libéral. Le Dr Thompson l'a emporté par 400 voix.

A l'ouverture de la session, le 15 novembre, la Chambre des Communes sera donc composée comme suit, au point de vue de la représentation des provinces :

| | Con. | Lib. |
|---|---|---|
| Ile du Prince-Edouard ... ... | 2 | 2 |
| Nouvelle-Ecosse ... ... ... ... | 9 | 9 |
| Nouveau-Brunswick ... ... ... | 5 | 8 |
| Québec ... ... ... ... ... ... ... | 27 | 38 |
| Ontario... ..... ..... ..... ..... | 73 | 13 |
| Manitoba ..... ..... ..... ..... | 9 | 1 |
| Saskatchewan ..... ..... ..... | 1 | 9 |
| Alberta ..... ..... ..... ..... ... | 1 | 6 |
| Colombie Anglaise ... ... ..... | 7 | 0 |
| Yukon..... ..... ..... ..... ..... | 1 | 0 |
| | 135 | 86 |

A l'époque de la dissolution du Parlement, la Chambre se composait de 132 libéraux et de 89 conservateurs.

### LES PROPOSEURS DE L'ADRESSE

Ottawa, 25. — A l'ouverture de la session, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. R. B. Bennett, député de Calgary. Elle sera secondée par M. Albert Sévigny, député de Dorchester. Le représentant de l'ouest est bien connu pour son éloquence facile et châtiée.

M. Sévigny est aussi doué d'un talent de parole fort remarquable. La première séance du nouveau parlement ne manquera donc pas d'intérêt.

### SEANCE DU CABINET

Ottawa, 25.— Le conseil des ministres s'est réuni hier après-midi sous la présidence de l'hon. M. Géo. E. Foster, en l'absence de l'hon. M. Borden. Les affaires courantes des différents ministères ont été expédiées. Aucune nomination n'a été faite.

### LE COMMANDEMENT DE L'OPPOSITION

Ottawa, 25. — Les libéraux caressaient l'espoir de voir M. Geo. Graham réapparaître à la Chambre des Communes à côté de sir Wilfrid Laurier, qu'il aiderait dans la tâche de diriger l'opposition avec promesse de succession future. On comptait que les conservateurs laisseraient élire M. Graham sans opposition ; mais ce plan a été froidement accueilli, et il paraît aujourd'hui certain que si M. Graham trouve un député libéral— il n'y en a que 13 dans la province d'Ontario— assez complaisant pour lui céder sa place, il n'aura pas qu'à prendre son siège ; il trouvera un adversaire à combattre. Après leur défaite du 21 septembre, il n'y a pas un seul comté qui soit considéré comme sûr pour les libéraux dans la province d'Ontario.

M. Fielding de son côté, voudrait aussi revenir à la Chambre. M. Law serait, paraît-il, disposé à lui céder son siège de Yarmouth, où il a été élu par plus de mille voix de majorité. Mais l'ex-ministre des finances devra tout de même passer la première session dans la retraite où il se trouve aujourd'hui confiné. Un député ne peut donner sa démission qu'au président de la Chambre et ce dernier est nommé au début de la session seulement. Les délais pour l'émission des brefs et ceux de l'élection elle-même permettraient facilement d'attendre la prorogation.

### LES CLUBS CONSERVATEURS

M. E. W. Villeneuve a terminé hier soir l'organisation des clubs conservateurs de la division Maisonneuve, qui est la circonscription électorale la plus populeuse non seulement du Canada, mais de l'empire. La population de la division est de 180,000 âmes et fournit 38,000 voteurs. C'est dans le but de tenir tous ces électeurs au courant des événements politiques qui se déroulent que M. Villeneuve a entrepris la formation de clubs dans toutes les parties de la division.

La réunion d'hier soir a eu lieu lieu dans le quartier Saint-Denis, au No 2 rue Saint-Edouard. M. Villeneuve a exposé le but de l'assemblée, déclarant qu'il avait été l'objet de vives félicitations pour l'œuvre qu'il avait entreprise. Ont aussi adressé la parole, MM. C. A. Pariseault, J. N. Primeau, B. Charbonneau, C. T. Mousseau, Thos. McElligott et A. Filiatrault.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant : C. A. Pariseau, président ; N. Charron, A. Deguire, Frank Meager et J. Robert, vice-présidents ; Bruno Charbonneau et Thomas McElligott, secrétaires-conjoints ; J. G. Mousseau, trésorier ; Alf. Thibeault, organisateur. Les membres du comité soot MM. A. Courchesne, F. Major, Chas. Charbonneau, J. N. Pruneau, A. E. Gélinas, F. X. Martineau, Chas. Marcotte, H. Denis, H. Collerette, J. A. Beaudoin, H. Desjardins, J. L. Mathieu, etc.

Jeudi soir, aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste une réunion générale pour former le comité exécutif. Tous les officiers des clubs de la division Maisonneuve ainsi que les membres des comités sont priés de s'y rendre avec leurs amis. Des orateurs distingués adresseront la parole à l'assemblée.

### LA SESSION

Ottawa, 25. — Il est aujourd'hui rumeur que la session sera courte. Elle durerait environ un mois, pour l'étude des subsides et la prorogation aurait lieu à Noël. Une autre session serait convoquée vers le 1er de mars. Le gouvernement est à décider cette question à l'heure actuelle. On croit cependant qu'il optera pour une session qui durerait jusqu'à la fin de février et serait ensuite prorogée jusqu'à l'automne. Ce programme permettrait au ministère de fixer les détails de sa politique générale et de préparer la législation la plus importante pour la session de l'automne prochain.

### L'HON. M. WHITE

Ottawa, 25. — Il est tout probable que M. White se présentera dans le comté de Leeds. M. Geo. Taylor, ancien "whip" conservateur, est prêt à s'effacer pour faire place au ministre des Finances. Il serait ensuite nommé sénateur à la première vacance.

---

Brockville, Ont., 25. — Le "Recorder", journal libéral, publie une dépêche de Delta, comté de Leeds, disant que M. George Taylor, M.P., est à faire signer par l'exécutif conservateur une requête lui demandant de démissionner pour faire place à l'hon. M. White. M. Taylor serait, dans la suite, appelé au sénat.

### L'HON. M. COCHRANE

North Bay, Ont., 25. — M. George Gordon, député conservateur de Nipissing, a consenti à démissionner en faveur de l'hon. M. Cochrane. Les libéraux parlent de susciter de l'opposition au nouveau ministre.

# Pourquoi les Canadiens ne veulent pas de marine

**NOTRE ANCIEN GOUVERNEUR-GENERAL, LORD GREY, TENTE DE L'EXPLIQUER A UN BANQUET QUE LUI DONNE LE "ROYAL COLONIAL INSTITUTE" DE LONDRES.**

Londres, 25. — Le Royal Colonial Institute a donné un banquet au comte Grey hier soir. Sir L. Harcourt, présidait ayant à ses côtés l'ancien gouverneur-général du Canada, sir J. Bevan Edward, lord Minto, le duc de Marlborough, le comte de Carrington, lord Dundonald, M. Alfred Lyttelton, lord Brassey.

En portant la santé de l'hôte de l'institut, Sir L. Harcourt, fit l'éloge de Sir Wilfrid Laurier qui a, dit-il, pendant tant d'années consacré son intelligence et son énergie au progrès et à la prospérité du Dominion.

Quand à lord Grey le président pense que le Canada aurait vu avec plaisir son terme d'office se prolonger indéfiniment. Lord Grey a aidé au développement de la défense navale et militaire du Canada, son gouvernement a été le témoin de l'augmentation la plus rapide de l'agriculture et du commerce qu'on ait jamais vue au Canada.

Lord Grey a été l'objet d'une enthousiaste ovation lorsqu'il s'est levé pour répondre à ce toast.

"La réception que vous me faites, dit-il, est la récompense de sept années de travaux constants au service du Canada, et de la Couronne. Il serait déplacé pour moi d'exprimer mon opinion sur des sujets controversés, mais je puis dire qu'à l'exception de quelques rares toqués, il n'y a pas au Canada un seul partisan de l'annexion aux Etats-Unis. Je puis ajouter qu'à de rares exceptions près, on ne s'attend pas au Canada que les récentes élections servent à changer quelque chose aux relations douanières avec le Royaume-Uni. On ne comprendra jamais assez que les Canadiens s'opposent autant à toute intrusion dans vos affaires qu'à toute intrusion de votre part dans les leurs. Les Canadiens considèrent comme leur propre affaire, et comme sujette à la seule juridiction des dominions intéressés la manière dont ils percevront les revenus et dont ils les consacreront à leurs obligations nationales et impériales. Et ils ne veulent rien avoir à faire avec la façon dont les habitants du Royaume-Unis emploieront leurs revenu".

Lord Grey ajoute qu'en posant la question de la réciprocité, Sir Wilfrid Laurier et ses collègues n'étaient poussés par aucun sentiment annexionniste. "Sir Wilfrid, dit-il, était fermement persuadé que cette politique donnerait encore plus de force au Canada et à la Couronne. Avoir une entrée libre dans un marché protégé de près de cent millions de consommateurs en retour d'avantages réciproques semblait à Sir Wilfrid Laurier être un avantage économique qu'il devait accepter pour son pays, lorsqu'une occasion inattendue le mettrait à portée de sa main. Mais le peuple canadien, à tort ou à raison, — il ne m'appartient pas de le décider,— vit un grand danger dans ce projet.

Des milliers de libéraux eurent peur qu'en l'adoptant ils se rendissent aux Etats-Unis. Le souvenir du traitement brutal infligé autrefois par les Etats-Unis se réunit à la conscience de la prospérité abondante qui règne au Canada à l'heure actuelle, pour donner plus de force à la résolution nationale de rejeter une politique qui, quels qu'en fussent les avantages matériels, leur semblait un danger possible pour leur indépendance fiscale et leur autonomie nationale. Les Canadiens ont montré qu'ils mettent leur pays au-dessus de tout autre considération et ils ont ainsi montré leur confiance dans l'Empire et dans leur propre grandeur future"

Lord Grey a ensuite parlé de l'impérialisme. Il faut, dit-il, qu'il soit bien compris que le peuple canadien n'a aucune sympathie pour toute forme d'impérialisme qui pourrait amener la sujétion d'un peuple autonome à des autorités du dehors et pour toute forme d'impérialisme qui se manifeste par un esprit agressif et chauvin ou par l'arrogance vis-à-vis des droits des autres ; mais puisqu'il est reconnu au Canada que le vrai impérialisme est la meilleure force pour le nationalisme local, les Canadiens sont tous impérialistes et nationalistes. Quelques-uns diront que la province de Québec et peut-être quelques autres provinces sont opposées pour le moment à toute participation à la dépense navale de l'Empire. C'est vrai, mais je crois sincèrement que ce n'est vrai qu'à l'heure actuelle. C'est ma conviction que les citoyens de descendance française de Québec ne sont pas opposés à cette participation parce qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils doivent à l'Empire Britannique, mais seulement parce qu'ils ne comprennent pas les besoins de l'Empire et parce qu'il s'exagèrent sa puissance. Il leur semble absurde que l'Empire ait besoin de l'aide des habitants de la province de Québec, mais je suis convaincu que, du moment où ils auront bien saisi la vraie situation ils se montreront aussi prêts à remplir leur devoir envers le drapeau qu'ils l'étaient aux jours de Montcalm et dans les champs de Chateauguay. Au point de vue de l'intérêt personnel nul plus que l'habitant de Québec n'a à gagner à notre suprématie sur les mers. Dans aucune partie du monde l'Eglise catholique romaine ne jouit de privilèges aussi grands que ceux que donne à la province de Québec l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est la marine britannique qui donne aux catholiques de Québec cette liberté et ces privilèges si grands."

Lord Grey a terminé son discours en pressant ses auditeurs de visiter le Canada. "Quelle que soit, dit-il, la force de votre imagination vous ne comprendrez jamais le Canada en restant de ce côté-ci de l'Atlantique".

# LA VIE AUX CHAMPS

## "CRIME DANS L'AIR"

Il ne s'agit pas ici du "crime dans l'air" dont font un usage si libéral les romanciers décadents quand il s'agit de faire pressentir au lecteur une période "toute palpitante d'intérêt, etc., etc."

Il s'agit d'un élément délétère, malfaisant au possible, *criminel*, si vous voulez, que l'on pourra encore trouver tout l'hiver, hélas! dans un grand nombre d'étables et d'écuries de la Province de Québec.

Cet élément, détestable, exécrable et grandement dommageable, comme dit l'autre, c'est l'humidité, la vapeur d'eau, fruit et conséquence inévitable de la condensation de l'air atmosphérique surchauffé et contaminé par l'accumulation des animaux domestiques dans des bâtiments mal aérés, mal ou nullement ventilés, et de plus, insuffisamment éclairés.

L'air pur et sain, l'ozote et l'oxygène de l'atmosphère naturelle, le soleil et ses rayons bienfaisants sont tout aussi indispensables au maintien de la santé chez nos bêtes domestiques que chez l'homme lui-même.

Aussi est-ce un crime pour les humains que d'enfermer pour quatre, cinq et même six mois par an, dans un donjon obscur, une prison malsaine, fétide et puante, les pauvres bêtes — vaches ou chevaux — qui font la richesse et la gloire de l'agriculteur.

A ce propos, nous nous contentons de citer aujourd'hui l'appendice d'un ouvrage assez original, intitulé: "Le diable est aux vaches," que l'on peut encore se procurer en librairie, ou au bureau de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec.

L'ouvrage lui-même est un roman agricole à thèse, et bien canadien.

En voici l'appendice, qui résume la thèse sur laquelle a été édifiée le roman.

Elle mérite d'être étudiée, méditée et mise en pratique, spécialement à cette époque de l'année.

AIR PUR OU AIR BETE?

Lequel préférez-vous?

* * *

Le cheval, la vache, la brebis, la poule, et même dom pourceau, choisissent de préférence l'air pur.

* * *

Et (ils) souhaitent que leur propriétaire attrape l'autre, s'il les contraint à passer six mois par année, soit la moitié de leur existence, dans une prison trop étroite, mal aérée, mal ventilée, mal éclairée, mal nettoyée, et en conséquence dans une atmosphère mortelle, qui les assassine lentement, eux et leur race, leur descendance.

* * *

Le souhait sera réalisé, car les éleveurs qui ne prennent pas les moyens d'avoir constamment de l'air pur dans leurs étables en hiver, attraperont l'"autre air" au printemps, quand il leur faudra se lever la nuit pour surveiller et médicamenter les bêtes malades; ou encore les lever par le manche, le matin.

* * *

A l'automne tout un volume comme celui-ci ne serait pas trop pour énumérer les bienfaits du soleil et de l'air pur chez les animaux en stabulation.

Mais au printemps suivant il en faudrait encore un plus gros pour enregistrer seulement la moitié des doléances de ces malheureux, qui aujourd'hui trouvent que nous exagérons l'importance de deux choses bien insignifiantes dans leur estime: le soleil et l'air pur.

Et vous les verrez encore au printemps attribuer leurs pertes et leurs déboires à des maladies imaginaires, dont la kyrielle commence généralement par le "mal de cornes", pour aboutir au "vertigo", ou autres bêtises du genre.

Il en est de même qui ont recours au monde des esprits, et crient à la sorcellerie, au "mal donné" et aux vengeances occultes, pour expliquer les pertes dues à leur incurie, et en particulier à l'insalubrité de leurs bâtiments.

Il faut les plaindre.

* * *

Et, vous savez, s'il n'y a pas d'air pur dans les étables tout l'hiver, on pourrait bien avant le printemps attraper l'air triste de ce Pauvre Baptiste Pinette, du 3e rang, quand il entendit les mugissements funèbres de ses deux grands boeufs, suffoqués par l'atmosphère mortelle de son étable.

Que le malheur arrivé à Baptiste serve d'exemple à tous...

Ce Baptiste Pinette, cultivateur malheureux, qui ignore les principes les plus élémentaires de l'hygiène concernant l'aération, la ventilation, etc., des bâtiments de ferme, est le héros du roman.

(Ce roman humoristique, fort amusant, et illustré, ne coûte que cinq sous.)

L'appendice se termine par la boutade suivante:

AVIS IMPORTANT

Cet hiver et jusqu'à nouvel ordre, le soleil quittera l'Est tous les matins pour se rendre dans l'Ouest, en passant par le Sud, d'où il distribuera ses meilleurs rayons.

Ceux qui en désirent pour eux-mêmes, ou pour leurs animaux, une ample provision, sont priés de pratiquer dans le mur sud de leur bâtiment de larges ouvertures qu'ils devront remplir par des châssis vitrés. C'est par là que le soleil délivre, tous les jours, sa meilleure marchandise, qu'il se charge de rendre "gratis" à domicile, pourvu qu'on l'y laisse entrer.

Pour accommoder ses clients qui ne peuvent faire mieux, il consent à entrer un peu, matin et soir, par l'Est et l'Ouest, mais juste le temps "d'allumer"; (Il est pressé, devant coucher dans l'Ouest tous les soirs, puis revenir par icite à bonne heure le lendemain). Il fait avertir également qu'on ne le prendra pas à rôder dans le Nord, à essayer à entrer par la porte de derrière, ou malgré les gens. "Ca à l'air trop "pèdeleur", dit-il."

Que l'on aime ou nom le genre humoristique, l'aération, la ventilation des étables, l'accès des rayons du soleil dans les mêmes, surtout en hiver, ne constituent pas moins un problème sérieux, mais fort négligé.

Aussi pouvons-nous dire que jusqu'à présent il y a eu beaucoup de "crime dans l'air..." de nos étables, de nos écuries, de nos porcheries, de nos poulaillers, et autres bâtiments de ferme; beaucoup trop de gaz infects et malfaisants, qui graduellement ruinent la constitution de nos bêtes domestiques.

L'air pur et le soleil sont les remèdes tout désignés à ces maux.

En d'autres termes, un système énergique de ventilation et de grandes croisées au sud, à l'est ou à l'ouest, mais surtout au sud, détourneront le mal, actuellement assez intense, dans nos bâtiments de ferme... feront disparaître le "crime dans l'air"... de nos étables, de nos écuries, de nos poulaillers, de nos porcheries, etc.

C. L'HABITANT.

# Sur la Passerelle

### LE "LAKE CHAMPLAIN"

Vingt-quatre marins sont arrivés hier à Quebec à bord du "Lake Champlain" en route pour Esquimault où ils rejoindront le "Sheerwater". Le "Lake Champlain" avait en tout 341 passagers. L'"Athenia" et le "Devona" sont aussi arrivés hier.

### JOLI CONCERT

Le capitaine Matthias, du "Laurentic" occupait hier le fauteuil au concert du Sailors' Institute. Un joli programme de chant, danse et musique a été exécuté avec maitrise.

### SERA-CE UN RECORD?

Le "Royal Edward" qui a quitté Bristol jeudi dernier compte pouvoir établir le record de l'année en traversant l'Océan en moins de 4 jours. Le record pour l'an dernier était de 3 jours 20 heures, 55 minutes.

### NOTES

Le "Montezuma" est parti hier, pour Londres et Anvers.

Le "Lake Michigan" est arrivé à Québec à 10 heures hier soir.

Le "Salacia" est arrivé à Glasgow hier.

Le "Manchester Corporation" est arrivé à Québec hier.

Le "Ramore Head", a quitté Anvers pour Montréal lundi.

Le "Manchester Spinner" a quitté Rotterdam pour Montréal jeudi dernier.

### ARRIVAGES

| Paquebot | A | De |
|---|---|---|
| Potsdam | New-York | Rotterdam |
| Oceania | New-York | Naples |
| Grosser Kurfurst | New-York | Brêmes |
| Kaiser Wilhelm II | New-York | Brêmes |
| Oscar II | Copenhague | New-York |
| Lusitania | Liverpool | New-York |
| Saxonia | Liverpool | New-York |
| Minehaha | Londres | New-York |
| Prinz Adalbert | Philadelphie | Hambourg |
| Franconia | Queenstown | Boston |
| Numidian | Glasgow | Boston |

### NAVIGATION INTERIEURE

Port Colborne, Ont., 24. — Descendent — Nevada, 8 a.m.; Arabian, 10; Plummer, 11; Turret Court, 1 p.m. ; Port Colborne, Wahcondah, Bickerdike, 2; Lamber, Glenmount, 3; Key West, 7.

Montent — Acadia, 11 a.m.; Key West, 2.

Sault Sainte-Marie, Ont., 24. —Montent — E. Y. Townsend, 7.35 p.m. ; Kinmount, 10.45 p.m.; St. Clair, 12.20 a.m.; Prince McKinney, 8,20 a.m.; Athabasca, 10.45 a.m.; W. H. Trusdale, 12.40 p.m.; Impoco, 2.30 p.m.; D. R. Hanna, 5.50 p.m.

Descendent — A. E. McKinstry, Ward Ames, 8.30 p.m.; J. A. McKee, Senator, 9.55 p.m.; Michigan, 1.55 a.m.; Manitou, 5.10 a.m.; A. B. Wolvin, Turret Cape, 7.40 a.m.; Neebing, 11.10 a.m.; Francis R. Robins, 1.55 p.m.; Sinaloa, 3.15 p.m.; G. B. Leonard, 4.35 p.m.

### EN ROUTE POUR MONTREAL

| | | |
|---|---|---|
| Lake Michigan | Londres | 8 oct. |
| Manchester Corporation | Manchester | 14 oct. |
| Sicilian | Glasgow | 21 oct. |
| Sicilian | Le Hâvre | 14 oct. |
| Albania | Southampton | 17 Oct. |
| Royal Edward | Bristol | 18 oct. |
| Montfort | Anvers | 19 oct. |
| Inishowen | Head Towey | 19 oct. |
| Manchester Shipper | Manchester | 8 oct. |
| Cairntorr | Middlesboro | 19 oct. |
| Tunisian | Liverpool | 20 oct. |
| Rakaia | Newcastle | 20 oct. |
| Saturnia | Glasgow | 21 oct. |
| Jacona | Cadiz | 20 oct. |
| Sardinian | Le Hâvre | 21 oct. |
| Scotian | Moville | 21 oct. |
| Canada | Liverpool | 21 oct. |
| Manchester Exchange | Manchester | 21 oct. |
| Ramore Head | Anvers | 20 oct. |

### DANS LE PORT

Arrivés hier:—

"Athenia", ligne Donaldson, de Glasgow.

"Devona", ligne Thomson, de Middlesboro.

# Echos d'une belle fête, au Cercle A. D. M.

Hier soir la salle de l'école St-Jacques toute transformée par un décor simple mais gracieux était le rendez-vous des amis dévoués de Montfort, au nombre de plus de trois cents.

Après quelques morceaux de choix exécutés par M. et Mlle Lefèvre, pianiste et violoniste distingués, s'ouvrit la partie d'euchre proprement dite, offerte par le cercle des Anciens de Montfort, sous la présidence de M. l'abbé Richard et des RR. PP. Eurlings et Desforges.

Le plus vif entrain régnait dans l'assemblée. Plus d'un jeta de temps à autre un regard d'envie de dessus ses cartes sur les prix de valeur exposés sur l'estrade. Vers les 10 heures 30 Son Honneur le maire Guerin fit son apparition dans la salle. De joyeux applaudissements éclatèrent spontanément de toutes parts. On interrompt le jeu de cartes; le concert commence.

Mlle Albertine Poudrette de sa voix sympathique chanta "Eerin" par C. Chaminade, tandis que Mme Poudrette, sa mère, touchait le piano. Mlles Eugénie et Emma Jean, pianistes diplomées nous tinrent quelques instants sous le charme d'un quatre main exécuté avec tout le fini de l'art.

M. Distres Laurin, âgé de 11 ans, élève de Mlle Lefèvre, depuis seulement 5 mois nous captive par son talent précoce de violoniste. M. Eug. Jolicoeur, de sa voix souple et puissante nous rendit la "Reverie".

A ce moment le président, M. H. Champagne prit la parole pour exprimer sa joie et celle de tous ses confrères pour l'intérêt qui leur a été montré en ce jour tant de la part du nombreux auditoire que du concours bienveillant des artistes.

Mlle H. Lefèvre accompagnée de sa jeune élève, Alice Paré, nous chanta gracieusement le "Prince aux muguets" par Holmès.

Son Honneur le maire Guerin se leva alors et dans une improvisation vraiment très heureuse il souhaita bonne chance à tous les joueurs, remercia les membres du cercle A. D. M., de l'avoir invité à leur fête, encouragea fortement leur oeuvre, exhalta le collège de Montfort qu'il vient de visiter et sur qui il fonde de grandes espérances, il termina par un mot délicat à l'adresse des artistes du concert.

La partie de euchre commencée, s'achève, on sert les rafraîchissements. Les jeunes filles qui au début de la soirée, avaient si délicatement vendu bon nombre de fleurs, reprirent avec un égal succès une distribution de mottos. Vint le tirage des prix si longtemps désiré, qui se fit dans le plus bel ordre par Son Honneur le maire lui-même.

Chacun reprit le chemin du retour, content de la soirée, heureux d'avoir contribué à une bonne oeuvre, et prêt à donner un nouvel encouragement au cercle A. D. M., en particulier et à toutes les oeuvres de Montfort en général.

UN TEMOIN.

*TRIBUNE LIBRE*

# ALIGNEMENT ! FIXE !

Montréal, P.Q., 19 octobre 1911.

Monsieur le Directeur,

Les journaux nous apprennent que le nouveau Ministre de la Milice du Canada doit réunir sous peu les officiers les plus anciens de tous les régiments de la Puissance, afin de s'enquérir sur les réformes à faire.

Lors de l'Acte d'Union, les commandements militaires étaient donnés en français dans la milice du Bas-Canada, comme l'établissait monsieur le sénateur Landry à l'avant dernière session du sénat, dans sa revendication des droits de la langue française dans la milice de notre pays.

Vous n'ignorez pas, je suppose, les sacrifices considérables que s'imposent les membres de toutes nos gardes indépendantes pour garder ce privilège du commandement militaire en français. Il faut de toute nécessité que la loi de la milice soit amendée, et reconnaisse ce droit à deux millions de citoyens de ce pays. Les commandements en français devraient être de rigueur dans tous les régiments canadiens-français : ceci contribuerait à augmenter de beaucoup le nombre de nos volontaires. Je compte sur l'influence de votre journal pour faire appel à la raison de ceux qui s'intéressent aux choses militaires en ce pays.

UN VETERAN.

# Banquet à Sir W. Whyet

Winnipeg, 25. — Sir William Whyte, vice-président démissionnaire du C. P. R. a été l'hôte d'honneur à un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Royal Alexandra. L'assistance était de 125 personnes. On présenta au héros de la fête un service en argent. M. G. J. Bury proposa la santé de sir William Whyte.

# Train spécial pour vapeur de malle Allan

Un train spécial pour le vapeur partira de la gare de la rue Windsor, vendredi, le 27 octobre, à 9.45 a.m. pour Québec, pour l'accommodation des passagers partant à bord du R.M.S. Virginian.

# Un drame en pleine rue

New-York, 25. — Un drame sanglant s'est déroulé en pleine rue hier. Une jeune italienne a été trouvée la gorge tranchée et son mari Joseph Ferrone est en prison, sous inculpation de meurtre. La foule a menacé de faire un mauvais parti à Ferrone. Mais il a pu être protégé par la police qui l'a incarcéré.

Ferrone dit que sa femme et lui étaient séparés, et que c'est au cours d'une entrevue de réconciliation que sa femme s'est ouvert la gorge à l'aide d'un rasoir.

# Mort d'un serre-frein

Londres, 25. — Quelques instants après avoir quitté son train, hier matin, Thomas Wilcox, serre-frein à l'emploi du Grand-Tronc a été frappé par une locomotive et est mort de ses blessures. Le défunt vivait à Sarnia, mais n'avait pas de parents. Une enquête sera tenue.

# Le livre de M. Ernest Myrand

La troisième édition de "Une fête de Noël sous Jacques-Cartier", est éditée par la Librairie L. J. A. Dérome, 35 Notre-Dame Ouest.

# PETITES ANNONCES

## SITUATIONS VACANTES

**CHARRETIERS**

On demande 20 charretiers pour la Bishop Construction. S'adresser à la première maison passée le pont du Grand-Nord, rue Notre-Dame, à Viauville. 247—2

**CUISINIERE ET SERVANTE**

On demande une cuisinière ainsi qu'une servante générale. Pas d'enfants, pas de lavage ni de repassage. Bons gages payés aux personnes compétentes. S'adresser à Ed. Gohier, 71a St-Jacques, ou à Saint-Laurent, Qué.

**EMPLOI DEMANDE**

Un homme sobre possédant de bonnes références demande place comme gardien ou autre emploi. S'adresser à M. Lacombe, 895 Drolet.

**GARDIEN**

Un homme sobre, possédant les meilleures recommandations, demande place de gardien. Ecrire à Casier 22, le "Devoir".

## À LOUER

Rue Marquette, 541 à 563, près Laurier. Douze logements neufs, bien finis, imités, 5 appartements, bain, plomberie moderne, fixtures à gaz et électriques. Loyer $10.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou à Alfred Pion, 338 Marquette. Tél. St-Louis 285.

Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à $22; magasin coin Saint-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 Saint-Norbert. Est 1508. 235—26

## A VENDRE

Une propriété située Boulevard St-Laurent, entre Laurier et Fairmont, 6 logis dont 2 magasins, rapportant 11 pour cent, dans la meilleure localité de St-Louis. C'est un très bon placement. S'adresser A. D. Dupont, 1970 St-Laurent.

Gazeliers, électroliers, une branche de 59c, deux branches $1.49 à $3.49; 3 branches, $2.49 à $4.49. Appareils à gaz, 35c complet, appareils renversés, 49c. Un grand choix de globes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. St-Louis 1049.

A louer ou à vendre, maison neuve, plain-pied, coin Duluth et St-Urbain. Conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 879 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 904.

Au Sault-au-Récollet, sur le bord de la rivière, à quelques minutes des tramways, propriété comprenant une bonne maison de pierre et dépendances, 55 lots formant 8 arpents de terre. S'adresser 363 Rivard.

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p. m. au No 1209 Cadieux.

Superbe propriété située à Outremont, 343 Chemin Sainte-Catherine, terrain 18,000 pieds, frontage 120 pieds. Maison en pierre solide, système de chauffage, gaz, électricité, bain et w.c., jardin potager, arbres fruitiers: pommiers, poiriers, etc. Pour plus amples informations, s'adresser chez les Soeurs Miss. de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

Jeunes porcs reproducteurs, de race Chester White âgés de 7 et 10 mois. Prix et conditions faciles. S'adresser à Paul Sylvestre, Clairvaux, Co. Bagot, Qué.

Piano droit, 7 octaves, joli son vendra $50.00. Gros piano droit moderne, a coûté $400, vendra $175. S'adresser M. Dionne, 163 Amherst. Tél. Est. 5442.

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de pri ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la malle. Tél. Bell Est. 1487. 233—26

Amherst Furniture Co. Grand magasin de meubles, poêles, tapis, prélarts, etc., situé au No 133d rue Amherst, est prêt à vous vendre ce dont vous avez besoin, à bon marché, comptant, ou à conditions faciles. A. Paré, gérant. Cette annonce rapportée au magasin vaut 10 cents dans la piastre.

Quiconque désire acheter par versement: tapis, rideaux, meubles, go-carts vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 Avenue du Parc. Commandes prises par téléphone, Est 3272. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité.

A vendre à grand sacrifice, un lot de meubles complètement neufs: poêles et fournaises. S'adresser entre midi et 2 heures ou 5 et 8 heures, le soir, à Ben Globensky, 552 Sanguinet.

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

**PROPRIETE A VENDRE**

rapportant $100.00 par mois de loyer. Prix: $10,000. S'adresser J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine Est.

**PROPRIETES**

AVEZ-VOUS des propriétés à Vendre ou à Acheter. Avez-vous des Terrains à Vendre ou à Acheter. La place la plus sûre Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 58 et 59.

## DIVERS

**ACCORDEUR DE PIANO**

DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 rue Amherst, Montréal. Tél. Est 5442.

**ARGENT A PRETER**

Nous règlerons toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

**CONTRACTEUR**

Réparations générales de toutes sortes faites promptement chez A. L. F. Bouchard, contracteur, 14D., Notre-Dame de Lourdes, Est 3476; téléphone privé Saint-Louis 4597.

**CHEVAUX TONDUS**

Allez faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306.

**CHEVAUX TONDUS**

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamothe, 626 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main 2101.

**EMPRUNT**

Une communauté religieuse désire emprunter, vers le 1er avril 1912, pour oeuvre de bienfaisance, la somme de $40,000. S'adresser par lettre à Casier 22, Le "Devoir".

**MANFACTURE D'ARMES**

CHASSEURS, pour toutes vos réparations d'armes et achats, adressez-vous à la source directe. Cartouches spéciales, F. Dupont, 371 rue Ontario Est.

## Matériaux de Construction

Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, Ciment, Briques, Poil Rouge à mortier, Tuyaux de grès, etc. Canada Lime & Builder's Supply Co., 126 r. Laurier Est. Phone: St-Louis, 1987 le soir, 926.

**POFESSEUR DE VIOLON**

Professeur de violon, J. J. Goulet, prof., 94 Mansfield, près Sainte-Catherine, Tél. Up. 3633. 233—26

**POELE EN ACIER**

Assortiment complet de poêles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poêles à gaz, Ustensiles de cuisine, peintures, huiles, verns, vitres, etc. Poêles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St Louis 1814.

**PERDUE**

Vendredi dernier entre l'Avenue de Lorimier et les hangars du chemin de fer Canadien Nord, rue Moreau, une caisse de chaussures; celui qui la trouvera sera récompensé. S'adresser à la Canadian Northern Transfer Co., Ltd., 226 rue St-Jacques.

**REPARATIONS**

Réparations de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

## Cartes Professionnelles

**AVOCATS**

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

LANE, J.-A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre. Québec. Téléphone 382.

**MEUNIER, L.-C.,**

AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

**NOTAIRES**

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hppotèque à bonne condition, et achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405 Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., NOTAIRE PUBLIC de Lighthall et Lighthall, 303 Edifice Banque de Québec. Tél. Main 531. Bureau du soir, 196 Versailles, Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

**DENTISTES**

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

ROU

# La demande de M. Béique est rejetée par la Cour

## Le juge Charbonneau déclare qu'une injonction ne peut être accordée, attendu que la fusion est autorisée par la Législature

L'honorable juge Charbonneau, siégeant en Cour de Pratique a rejeté, hier l'après-midi, la demande d'injonction faite par le sénateur Béique pour empêcher la compagnie Montreal Street Railway de se fusionner à la Montreal Railways.

C'était un des incidents de la question actuellement à l'étude devant la Commission des Utilités Publiques.

Le tribunal a déclaré en substance qu'un bref d'injonction ne pouvait être accordé attendu que la fusion à laquelle M. Béique s'opposait avait été autorisée par la Législature. D'ailleurs la majorité des actionnaires s'était prononcée en faveur de la fusion et le tribunal n'avait pas à décider si cette majorité avait ou n'avait pas agi dans l'intérêt de la Compagnie.

Le juge en rendant jugement débute par un examen de la résolution par laquelle les directeurs de la Compagnie ont été autorisés à fusionner la Montreal Street à la Montreal Railways, moyennant les considérations suivantes:

1o De Payer à la Public Service Corporation $1,144,000.00.

2o De payer toutes les dettes de la compagnie défenderesse et d'assumer toutes ses responsabilités.

3o De payer et délivrer à chacun des actionnaires de la Cie défenderesse qui demandera à la dite mise en cause, de le faire, $438.75 en espèces, $800 en stock de débentures à 5 p. c. et $100.00 en stock commun, payé au complet par la compagnie mise en cause.

Et le juge continue:

Le demandeur requérant (M. Béique) l'injonction, a pris une action demandant que la dite résolution soit mise de côté pour plusieurs raisons, et, il demande maintenant à la cour une injonction interlocutoire défendant à la Cie mise en cause de mettre la dite résolution à exécution et de faire l'arrangement indiqué jusqu'à ce que jugement final soit rendu dans l'action.

Ici le tribunal dit d'abord qu'il faut montrer une bonne raison "prima facie" pour l'action. Et dans cette cause il serait très difficile de dire de quel côté est la balance de l'inconvénient. D'autre part le demandeur allègue que si l'arrangement est effectué et si, par le jugement final il réussit à faire mette de côté cette résolution qui en est la base, il sera presque impossible de faire exécuter le jugement, une bonne partie du prix de vente étant composée de "Débenture stock", et autres garanties, payables au porteur ou facilement transmissibles.

D'autre part, il est allégué et évident qu'un délai d'une couple d'années dans les procédures d'amalgamation ou reconstruction de cette grosse compagnie serait très préjudiciable, et ce n'est pas sans hésitation que la cour en est venue à une conclusion.

Les raisons invoquées par le demandeur dans cette action sont de deux espèces différentes.

Il allègue que les directeurs de la Cie défenderesse et un groupe d'autres personnes qu'il appelle un syndicat, ont formé le projet d'obtenir le contrôle des actions de la Cie défenderesse, et qu'ils ont actuellement obtenu ce contrôle à une assemblée générale en 1910 et que dans le but d'amalgamer la dite Cie défenderesse, avec la Canadian Light and Power Co, dans laquelle le syndicat en question a réussi à obtenir le passage de deux statuts à la Législature provinciale, ch. 76 et 77, 1911; que les prévisions exorbitantes contenues dans ces statuts sont oppressives et ont été ainsi procurées par le syndicat dans le but de prendre un avantage indu sur la minorité des actionnaires; que le sydicat a dépensé de grandes sommes d'argent pour faire passer ces deux actes et obtenir et garder le contrôle de la majorité du stock, de la défenderese que par l'arrangement proposé le stock de la défenderesse sera remplacé par le stock de la mise en cause, un intérêt contrôlant, dans lequel il sera beaucoup plus facile et moins dispendieux de le garder, la valeur en haut du pair étant transformée dans la nouvelle Cie en débentures et "débentures-stock", lesquelles n'ont pas droit de vote de sorte qu'il sera beaucoup moins coûteux au syndicat de financer et de garder le contrôle de la compagnie mis-en-cause, laquelle par l'arrangement, prendrait la place de Cie défenderesse à toutes fins et propos; et en alléguant de plus que la même majorité a refusé toute espèce d'information au demandeur et a refusé de voter l'ajournement qu'il a demandé pour rechercher les mérites réels de la transaction proposée; qu'il a été refusé, à la même assemblée de donner des informations quant à l'émission des débentures du "debenture stock" du stock commun de la compagnie mise en cause, que la valeur du "débenture-stock" offert en paiement partiel dépend, dans une large mesure du pouvoir de lier de la Cie mise-en-cause; que la partie des débentures, c'est-à-dire $9,000,000.00 des débentures à être émises doivent être vendues à pertes à la Cie défenderesse et à la Cie mise-en-cause; que sur le tout, la mise à exécution de la résolution dont on se plaint serait au détriment de la Cie défenderesse, et ruineuse pour la même Cie. S'il n'y avait que cette partie de l'action à considérer la cour n'aurait pas eu d'hésitation à refuser l'injonction.

Dans cette cause, il n'est pas question du pouvoir pour la majorité de faire ce qu'elle veut, ni d'acheter où d'aider directement ou indirectement la Canadian Light and Power Co. Il sera temps d'empêcher telle transaction quand elle sera soumise aux actionnaires.

La Cour n'a rien à faire avec les moyens par lesquels le prétendu syndicat a réussi à obtenir et garder le contrôle du stock de la défenderesse; les actionnaires qui ont loué ou vendu leur stock au syndicat sont supposés avoir voté en faveur de l'arrangement. Si le stock etait actuellement au nom des membres du syndicat, la cour doit prendre l'opinion du syndicat comme étant leur opinion politique introduite dans les affaires de la Cie par la majorité.

La cour ne peut intervenir dans les meilleurs moyens de garder le contrôle par la transformation ou la reconstruction attendu qu'la majorité des actionnaires peut arranger les affaires pour leur grande commodité d'administration.

Il est difficile de dire si le nouveau système d'émettre des obligations à 5 p. c., et de les vendre à 5 pour cent d'escompte sera plus avantageux que l'ancien et la cour ne peut empêcher la majorité de traiter ces questions.

Parmi les questions de nullité et d'"ultra virès" dans les procédures, il en est une qui semble d'abord très importante et difficile à résoudre, pour la défenderesse.

Je laisse de côté quelques autres points soulevés par le requérant, quant au droit de la Cie défenderesse de vendre à un prix payable en argent ou en sécurités à ses actionnaires parce que la Cie défenderesse peut sûrement distribuer le prix de vente à ses actionnaires en même temps qu'elle le reçoit.

La même remarque s'appliquerait à la Cie. mise-en-cause qui, dit-on, n'a pas le pouvoir d'émettre des obligations en paiement du prix d'achat. Si la Cie a le droit d'émettre des obligations pour prélever de l'argent, je ne vois pas de différence entre les deux.

Quant au pouvoir de la Cie. mise-en-cause d'assumer toutes les dettes de la défenderesse, c'est évidemment une partie nécessaire de l'arrangement. Par le marché, la compagnie défenderesse s'éteindrait pratiquement et pour empêcher l'annulation de la vente plus tard, à la demande des créanciers, la compagnie acheteur doit prendre les responsabilités. La même remarque s'appliquerait à l'arrangement par la compagnie défenderesse d'acheter et d'obtenir le Terminal, Park and Island et la Public Service Corporation, l'objet des ch. 76 et 77, Statuts de Québec, étant d'amalgamer ces différentes Cies et transformer la Cie. défenderesse en la Cie. mise-en-cause.

Il ne reste que la raison: ni la Cie. défenderesse, ni la Cie. mise-en-cause n'ont le pouvoir ni l'autorité de forcer le demandeur à accepter du stock commun ou des débentures perpétuelles de la Cie. mise-en-cause, en paiement partiel des actions de la Cie. défenderesse. Quant aux "débenture stock", étant fait une promesse de payer une certaine annuité, cela peut être considéré comme une partie du prix de vente référé, mais le remplacement d'une partie du stock que le demandeur a dans la Cie défenderesse, par du stock commun dans la Cie mise-en-cause est une autre question.

La défenderesse a invoqué un statut de 1906, mais il est évident que cette section n'était que la distribution parmi les actionnaires de la défenderesse des parts des autres compagnies achetées par la Cie défenderesse, mais il ne pouvait pas être interprété comme pourvoyant à la substitution des actions d'une compagnie par les actions d'une autre.

Il ne serait pas légal que la majorité puisse toucher à la propriété prévue d'un actionnaire, mais il a été indiqué à la cour, une partie de l'arrangement qui empêche qu'une telle substitution soit forcée sur le demandeur.

Cette transmission, ou pluôt ce paiement d'une partie du prix de vente ne peut être fait que du consentement des actionnaires et sur la production par la compagnie de chemin de fer, d'un certificat d'actions, endossé par l'actionnaire enregistré. Si le demandeur ne veut pas devenir actionnaire de la Cie mise-en-cause il gardera simplement son certificat et refusera son endossement jusqu'après la transmission; il restera actionnaire de toute promesse dans la Street Co. et la Tramway Co., sera le détenteur des autres actions.

La délivrance, sous de telles circonstances peut-elle être faite? C'est une question qui ne peut être réglée que par la Cour, maintenant. Si la délivrance n'est pas faite, il n'y a rien de fait. Si elle est faite le recours du demandeur est pour la valeur actuelle de ses actions et rien de plus parce qu'il ne peut prétendre empêcher la Cie défenderesse de cesser d'exister alors que les deux statuts mentionnés ci-dessus ont été passés dans le but de faire ce qui se fait actuellement. Quels que soient les moyens pris pour faire passer cette loi, la loi est passée et doit être respectée.

Pour ces raisons, nous renvoyons l'action avec dépens.

# Excursions du Jour d'Action de Grâce

**TRAIN SPECIAL POUR MONTFORT**

Lundi, 30 octobre, Jour d'Action de Grâces, le chemin de fer Canadien-Nord-Québec vendra des billets d'aller et retour, entre toutes les stations au prix d'un billet simple de première classe.

Billets bons pour départ vendredi, samedi, dimanche, lundi, les 27, 28, 29 et 30 octobre. Limite de retour, 1er novembre.

Un train spécial pour les stations situées sur l'embranchement Montfort raccordera à Montfort Jct le train du Pacifique-Canadien quittant Montréal (Place Viger) à 1.45 p.m. samedi, 28 octobre; le train de retour quitte Huberdeau à 5.30 p.m., lundi, 30 octobre, raccorde avec le Pacifique Canadien à Montfort Jct. à 8.20 p.m. et atteint Montréal le même jour à 9.40 p.m.

# Très grave accident

**HIER SOIR, UN GARÇON DE 13 ANS EST AFFREUSEMENT BLESSE PAR UN AUTOMOBILE.**

Vers 9 heures, hier soir, un accident qui aura des suites fatales s'est produit sur l'avenue de l'Hôtel de Ville, à cent verges à peu près de la rue Ste-Catherine.

Le jeune Henri Désilets, âgé de 13 ans, s'amusait avec un camarade du nom de Pierre Larocque, devant la maison de ses parents, 258 Avenue de l'Hôtel de Ville, quand un automobile arrivant à une bonne vitesse frappa l'enfant qui roula sous les roues de la lourde machine. Les occupants de l'automobile prirent l'enfant et le transportèrent à l'hôpital Général. Le jeune Désilets est très gravement blessé. Il a le crâne fracturé, une jambe cassée, et une oreille presque totalement arrachée. Avec de telles blessures, l'enfant ne pourra survivre.

On fait des recherches pour trouver quels étaient les occupants de l'automobile au moment de l'accident. Ceux-ci ont vu à ce que le jeune Désilets ait tous les soins requis par sa situation précaire, puis sont sortis de l'hôpital, en omettant de donner leur nom.

# Euchre à Ahuntsic

Demain soir à la salle Latendresse à Ahuntsic aura lieu un euchre organisé au profit du club d'amusements d'Ahuntsic. De magnifiques prix seront distribués. Les portes seront ouvertes à 7 h. 30 et la partie commencera à 8 h. 30.

# A la chambre de commerce

Il y aura cet après-midi, séance de la Chambre de Commerce à laquelle deux rapports importants seront présentés l'un sur la nomination de nouveaux juges à la Cour de Circuit l'autre sur nos agences commerciales à l'étranger.

# A la Commission Scolaire

## Les cours de français de l'Association Saint-Jean-Baptiste. L'enseignement de la gymnastique aux écoles de filles

La Commission Scolaire Catholique a eu hier sa séance régulière sous la présidence du chanoine Roy. Etaient présents: MM. les commissaires O'Meara, Corbeil, Giroux, Lavallée, McLaughlin, Lapointe, Décarie.

On adopte d'abord un rapport du comité des écoles recommandant entre autres choses la nomination de M. Charles Marchildon, comme professeur permanent à l'école Montcalm et de Mademoiselle Herminie Sicotte, comme professur de science ménagère à l'école Garneau.

M. le commissaire Décarie présente ensuite à ses collègues une délégation de l'Association Saint-Jean-Baptiste, composée de MM. Oliver Asselin, Dr Jos. Nolin, Dr S. Boucher et J. B. Lagacé. M. Asselin expose à la commission que l'Association qu'il représente a ouvert des cours de français pour les citoyens anglais et autres au Monument National. Ces cours sont utiles et même nécessaires. Or les inscriptions sont si nombreuses que l'espace actuel ne suffit plus. Il faudrait semer ces cours à travers la ville, et c'est pour cela que l'Association demande à la Commission de bien vouloir prêter quelques salles de classes dans diverses écoles. Sur proposition de M. Giroux, on accorde la demande en principe sauf à spécifier les détails.

L'on reçoit ensuite les soumissions pour l'érection d'un mur de soutènement à l'école Meilleur. Elles sont référées au Comité des Travaux avec pouvoir de décider. Le Comité des Ecoles avait demandé à une Commission spéciale composée de MM. l'abbé Perrier, J. N. Perrault et Jos. Chaballe, de préparer un rapport sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de filles. Cette Commission fournit un rapport très documenté où, après avoir exposé en peu de mots l'utilité de la gymnastique dans les écoles des filles, elle suggère la façon pratique de les introduire à Montréal. Aux termes du rapport les institutrices recevraient d'abord un cours élémentaire qu'elles enseigneraient ensuite à leurs élèves durant les heures de classe.

M. le docteur Jean Décarie soutient énergiquement les conclusions du rapport. M. L. A. Lapointe se déclare opposé à l'introduction de la gymnastique dans les écoles de filles. Finalement le rapport est envoyé au Comité des Ecoles. On vote des remerciements aux auteurs du rapport.

A propos de l'emprunt projeté de la Commission Scolaire le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Banque Provinciale offrant d'acheter pour $350,000 de débentures à 97.06 payables dans 40 ans.

# Dans le Monde Ouvrier

**EMPLOYEES DE MANUFACTURE**

Les employées de manufacture de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste auront un grand euchre le 20 novembre prochain à la salle de l'Auditorium.

Le comité organisateur n'a rien négligé pour donner aux dames et demoiselles de l'Association de passer une agréable soirée, tout en rendant service à la cause de la Fédération.

Les billets se vendent 50 cents.

**7,000 OUVRIERS EN GREVE.**

L'Union des cravatiers a déclaré une grève générale de ses membres dans plus de 200 manufactures de New-York hier. Les deux tiers des grévistes sont des femmes et des filles. Les grévistes demandent un salaire minimum de $17, la journée de 9 heures et demie, l'abolition complète du travail des enfants, des conditions hygiéniques de travail, et de plus sûrs moyens de sauvetage en cas d'incendie.

Il paraitrait que 50 pour cent des échelles de sauvetage ne supporteraient pas la foule si un incendie se déclarait.

Conséquence: les cravates vont monter, il ne manquerait plus que cela.

**LE PROCES McNAMARA.**

Los Angeles, 25. — Le choix d'un jury dans la cause de J. B. McNamara n'est pas encore fait. Bien que l'on se soit entendu de part et d'autre sur le choix de 6 jurés, aucun d'eux n'a encore été définitivement accepté.

Le jury se composera de 14 jurés dont deux ne feront réellement partie du corps que dans le cas où l'un des douze premiers serait empêché de suivre le procès par maladie ou autre bonne raison de ce genre.

**AVIS AUX RELIEURS**

Pour faire suite au euchre et à la grande assemblée de lundi, tous les relieurs de cette ville, union istes ou non, compagnons ou apprentis, sont tous invités à assister à l'assemblée de ce soir à la salle No 2 au Temple du Travail, 203 Saint-Dominique. A cette assemblée, nous ferons l'installation des officiers que nous avons élus à la dernière assemblée régulière. L'assemblée sera présidée par M. Wm. Glocking, organisateur de l'Union des relieurs; venez fumer un bon cigare et causer de nos intérêts.

JOS. PELLETIER, Sec.

**ECHOS D'UNE FETE**

Les relieurs des locaux 91 et 197 de l'Union Internationale ont eu leur premier grand euchre et bal à la salle de l'Auditorium, vendredi dernier. Ils ont remporté un très beau succès, qui a même dépassé toutes les espérances. Tous ceux qui se sont déplacés pour venir encourager les relieurs, n'auront certainement pas à le regretter, parce qu'ils ont assisté à la plus belle soirée qui ait encore été organisée par aucune union ouvrière.

L'assistance était des plus distinguées et choisie parmi la classe laborieuse. C'est ce qui explique que la meilleure entente et la plus franche camaraderie ont été la note dominante de cette fête sociale. Remarqués parmi l'assistance, M. Jos. Ainey, commissaire de la ville, accompagné de Madame et Mademoiselle Ainey, M. Wm. Glocking, ex-président du congrès ouvrier et organisateur de l'Union des Relieurs au Canada.

M. G. R. Brunet, président du conseil des métiers et du travail et organisateur de la fédération américaine et de l'union des pressiers et des fileurs.

Après le euchre, plus de vingt magnifiques prix ont été distribués aux heureux gagnants qui se sont tous déclarés absolument satisfaits du résultat.

La liste des généreux donateurs et des heureux gagnants sera publiée plus tard.

Nous tenons à remercier bien cordialement tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès qui sera une des plus belles pages de l'histoire de l'union des relieurs.

A ceux de nos membres qui se sont multipliés pour vendre des billets, aussi bien qu'aux aimables demoiselles de la reliure qui ont fait partie du comité d'organisation et qui se sont chargées de la vente des fleurs, aux relieurs en général et à leurs amis, qui ont bien voulu nous encourager par leur présence, nous disons sincèrement merci.

JOS. PELLETIER, Sec.

**AVIS AUX FERBLANTIERS**

On nous prie de dire, que par une décision, adoptée par l'union, le prix de la contribution mensuelle a été portée de 60 cents à 75 cents. Cette décision prendra effet le premier novembre prochain.

Par ordre,

**CE N'EST PAS LUI**

On nous prie de dire que M. C. A. Filiatreault, trésorier d'un nouveau club libéral-conservateur dans Maisonneuve, n'est pas M. C. A. Filiatreault, agent d'affaires de l'Union des ferblantiers-couvreurs et membre du club de la Partie Nord.

**EMPLOYES CIVIQUES**

A leur assemblée, hier soir, les employés civiques ont discuté de la question des salaires à l'hôtel de ville. On est unanime à dire que les salaires des journaliers surtout sont inférieurs à ceux payés par les entrepreneurs privés.

Un fonctionnaire du département des travaux s'était plaint de la rareté des ouvriers journaliers, les employés civiques ont répondu hier que cela n'était pas dû au manque d'ouvriers, mais bien aux petits salaires que la corporation paye et à l'incertitude du travail continu.

On fait remarquer que dans une entreprise municipale, les travaux commencent en retard et sont souvent suspendus par manque de matériaux ou de malentendus.

Nos ouvriers ne tiennent pas à perdre la moitié de leur temps et à ne recevoir que de petits salaires.

En conséquence on a décidé de commencer une active campagne pour faire augmenter les salaires et un comité a été formé avec pouvoir de s'adjoindre un ou deux représentants de tous les quartiers de la ville.

Ce comité se compose de M. Ambeau président, MM. U. Lamarre, L. A. Girard, A. Désy, et R. Renaud.

On a aussi décidé de demander des soumissions pour l'impression de la nouvelle constitution qui sera distribuée à tous les membres.

**CE SOIR**

Ce soir, l'union 93 des charpentiers en fer se réunira au Temple du Travail, au lieu ordinaire.

**NOUVEAUX DONATEURS**

Le comité des amusements du club de la Partie Nord accuse réception de plusieurs nouveaux prix. M. L. Charette, montre et chaîne en argent; M. G. Corbeil, pot à limonade en verre coupé; M. E. Dufeault, M. Geo. Brien, M. J. L. Legault.

# Les rôles débordent de causes

**UN COMITE CHOISI PAR LE CONSEIL DU BARREAU DE MONTREAL RENCONTRERA LE MINISTRE DE LA JUSTICE AFIN DE FAIRE AUGMENTER LE NOMBRE DES JUGES.**

Les membres du conseil du Barreau de Montréal se sont réunis dernièrement, et ont traité tout particulièrement de l'abondance des causes en cour de Circuit et en Cour Supérieure. Ils ont aussi parlé de la pénurie de juges.

Comme résultat des délibérations, on forma un comité chargé d'étudier ces questions. Ce comité se compose de MM. F. J. Bisaillon, C.R., J. L. Perron, C.R., R. Delfausse, C.R, Sévérin Létourneau et A. A. Wainwright.

On a fait plusieurs suggestions. L'une d'elles était à l'effet que les juges de la Cour Supérieure puissent être appelés à aider leurs confrères de la cour de Circuit, en jugeant quelques-unes des nombreuses causes de cette cour. Cette suggestion n'a pas été jugée pratique, car le rôle de la Cour Supérieure est aussi chargé que celui de la cour de Circuit, et les juges sont employés en conséquence.

Le conseil du Barreau demandera incessamment au ministre de la Justice d'augmenter le nombre de juges des Cours Supérieure et de Circuit. Comme on sait, les juges de la cour de Circuit sont moins rémunérés que ceux de la Cour Supérieure; de plus, ils n'ont pas droit à une pension sur leurs vieux jours. Le comité cihaut mentionné soumettra une requête à l'hon. C. J. Doherty, demandant un plus fort salaire pour les juges de la cour de Circuit et le droit pour eux à une pension de retraite.

# La Farmers' Bank

Belville, Ont., 25. — Une nombreuse assemblée des actionnaires et des déposants de la Farmer's Bank a eu lieu ici hier après-midi. L'échevin Parkes, ancien gérant local de la banque, présidait. M. Mainstown, de Lindsay, adressa la parole à l'assemblée, puis une requête demandant l'aide du Parlement fut rédigée. Un comité composé de MM. J. S. McGuerin et W. A. Owens a été nommé pour rencontrer les déposants absents et leur faire signer cette requête.

# Le Don de Dieu

(Spécial au "Devoir")

Québec, 25. — Le superbe petit bateau, le "Don de Dieu" construit pour les fêtes du tricentenaire et qui est une replique du navire sur lequel Champlain se rendit la première fois à Québec, va disparaître. Son propriétaire, M. A. Gravel, de Saint-Romuald, la vendu au capitaine Leclerc qui en fera une goélette pour être employée au cabotage.

"DESJARDINS"

*Le nom qui garantit la QUALITE!*

UNE maison qui a un passé et une renommée à soutenir. Notre assortiment est de beaucoup mieux varié et plus considérable que toutes les autres maisons de détail du continent, en fait de

**FOURRURES**

PEAUX ET CONFECTIONS

Nous donnons toujours une valeur d'au moins

**40%**

supérieure pour le même montant ... et nos prix ne sont jamais fantaisistes!

Bienvenue à tous les visiteurs.

Chas. Desjardins & Cie. LIMITEE

130 RUE ST. DENIS ENTRE LES RUES STE CATHERINE ET DORCHESTER MONTREAL


# L'explosion de Rigaud

**ELLE AURAIT ETE CAUSEE PAR LA NEGLIGENCE DE L'UNE DES VICTIMES D'APRES LE VERDICT DU JURY RENDU HIER SOIR.**

Rigaud, 25. — L'enquête au sujet de l'explosion qui s'est produite jeudi dernier à la poudrerie Curtiss and Harvey, Canada, Ltd. et qui a causé la mort de quatre hommes, s'est terminée hier soir. Le jury du coroner a rendu le verdict suivant: l'accident fut causée par la négligence de l'une des victimes. En conséquence personne ne saurait être tenu criminellement responsable du désastre.

L'enquête a duré en tout une journée et demie. Le Col. James Riley, gérant de la Compagnie, M. Barnes, M. L. Guyon, inspecteurs des édifices industriels de la province, et dix-huit employés de la poudrerie, ont été entendus comme témoins.

M. Barnes a déclaré qu'il avait plusieurs fois dit aux jeunes employés d'être plus particuliers, plus minutieux dans leur travail qui était dangereux.

M. Guyon a déclaré qu'il avait visité plusieurs fabriques d'explosifs tant au Canada qu'aux Etats-Unis et qu'il n'avait vu nulle part une organisation aussi complète pour éviter les accidents.

Le jury se prononça donc comme nous le disons plus haut. Il ajouta qu'il recommandait la nomination par le gouvernement ou provincial ou fédéral, d'experts qui inspecteraient les fabriques d'explosifs et déclareraient si oui ou non, elles sont construites de manière à protéger leurs employés ou si elles ne sont pas un danger pour les propriétés situées aux alenteurs.

# A travers la Ville

**CONGE AU BUREAU DE POSTE.**

Le lundi 30 prochain, jour d'action de grâces, sera jour de congé au bureau de Poste de Montréal. Les courriers pour l'extérieur seront reçus jusqu'à 10 h. du matin seulement. Les courriers du soir seront reçus aux heures d'habitude. Le bureau d'information fermera à 10 deures du matin.

**CHUTE FATALE.**

Un nommé Avila Morin, 35 ans, est tombé du haut d'un escalier, hier l'après-midi dans une maison portant le No 48 de la rue Victor, et s'est fracturé le crâne. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame; pendant le trajet il succomba. Le défunt était à l'emploi de M. Joseph Rivet, commerçant au marché Bonsecours. On ne sait pas où sa famille habite.

**MAGASIN INCENDIE.**

Un feu a causé pour près de $9,000 de dommages dans le magasin de marchandises sèches de MM. Massé & Cie, 141 rue Bernard. L'incendie prit naissance dans un hangar on ne sait trop comment, puis se communiqua rapidement au magasin. Lorsque les pompiers arrivèrent, tout était embrassé. Malgré que la pression de l'eau fut insuffisante, les pompiers commandés par le sous-chef Dagenais firent un excellent travail. MM. Massé ne sont, paraît-il, assurés que pour la moitié de leur pertes.

**FRAPPE D'UN COUP DE SABOT.**

M. William Wray Jr., fils de William Wray, entrepreneur de pompes funèbres se promenait à cheval hier l'après-midi sur le Mont-Royal, lorsqu'en arrivant près de la glissoire il perdit tout à coup l'équilibre. Pour se retenir il saisit les rênes avec force mais le geste fit peur au cheval qui, d'un coup violent de sabot, frappa M. Wray en plein front.

Le cavalier perdit connaissance Un agent témoin de l'accident le releva et le fit conduire à l'hôpital Royal Victoria où il est demeuré depuis sans revenir à ses sens. Son état est des plus critiques.

M. Wray est âgé de 18 ans seulement.

**CHUTE D'UN MOUTON A VAPEUR.**

La chute d'un mouton à vapeur a failli causer hier l'après-midi la mort de plusieurs ouvriers travaillant à la construction de l'élévateur du quai Victoria.

Le mouton qui appartenait à la Simplex Concrete Pilling Company tomba lourdement entraîné par un poids de 3,000 livres (son marteau) et ce fut un sauve qui peut général. Un tombereau fut réduit en miette et le cheval qui s'y trouvait attelé eut la queue tranchée comme si l'opération eut été faite avec une paire de ciseaux.

**A NOS AMIS**

**Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti**


**SELLES**

*Nous avons le plus Grand Choix de Selles du Canada.*

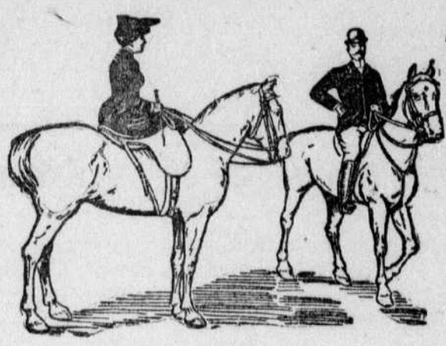

**SELLES**

ANGLAISES (Importées)
MEXICAINES
McLELLAN
MILITAIRES

Pour hommes, dames, garçons, jeunes filles, ou SELLES COMBINEES.

Cravaches, étriers éperons, jambières brides et accessoires.

Sur demande, nous expédierons par la malle notre liste illustrée de selles et de tous les accessoires.

*COUVERTES POUR CHEVAUX*

Couvertes en Duck, Toile, Kersey et Laine, doublées ou non doublées.

*Rugs pour Autos et Voitures*

en drap, laine, seal et rugs imperméables, doublés ou non doublés.

*TAPIS DE VOITURES*

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

338 RUE NOTRE-DAME OUEST, près rue McGill Montréal.

Demandez nos prix avant de confier votre travail ailleurs.

Rappelez-vous que nous exécutons tous les travaux d'impressions. :: ::

Encouragez les

**AMIS!!**

Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.

DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS

TEL. MAIN 7461. Imprimerie du Devoir Dépt. des Impressions 71a Rue Saint-Jacques


# Le drapeau américain

**WINNIPEG ET D'AUTRES VILLES N'EN VEULENT PAS DANS LE CINEMATOGRAPHE.**

Winnipeg, 25. — Après Toronto, c'est Winnipeg qui ne veut pas du drapeau des Etats-Unis dans les films cinématographiques; le même sentiment existe à Régina, à Brandon, à Calgary, à Edmonton et à Saskatoon. On attribue cela à la campagne contre la réciprocité, mais ce sentiment a pris naissance depuis assez longtemps déjà.

A Winnipeg, il y a quinze cinématographes qui s'approvisionnent de films à St-Paul et à Chicago. Le censeur municipal devra donner des instruction pour qu'on ne permette pas de vues américaines dans lesquelles apparaît le drapeau étoilé.

# Mme Sembrich

**LA CELEBRE CHANTEUSE, APRES TROIS ANS DE RETRAITE REVIENT AU THEATRE.**

New-York, 25. — La célèbre cantatrice, Mme Marcella Sembrich, qui, il y a trois ans abandonna la scène, se voit obligée d'y revenir pour cause de mauvaise fortune. Mme Sembrich a spéculé à la Bourse et on dit qu'elle a perdu $1,000,000.

# LA VIE SPORTIVE

## Derniers résultats du Turf

### Worth gagne le prix de $5,000 à Latonia. --- Les résultats à Laurel.

Latonia, Ky., 25.— Worth a montré ses fers à Sprite hier après-midi, dans un match de six furlongs, disputé pour un pari de $5,000f Voici quels ont été les résultats de l'après-midi :

Première course, six furlongs : 1er, Puck, 105, Gans, straight $10.10, place $6, show $4.30 ; 2e, Col. Holloway, 113, Kennedy, place $4.10,show $3.70 ; 3e, Inciter, 105, Davenport, show $12.90. Temps : 1.14 3-5. Manager Mask, Jay P., Fairchild, Darkness, Star Rose, Coreopsis, Stalmore, Nicias et Chief Lindsay ont aussi couru.

Deuxième Course, 6 furlongs : 1er, Housemaid, 105, Taplin, straight, $3, place $3, show $2.40 ; 2e, Jeanne d'Arc, 105, Wrispen, place $30.80, show $5.30 ; 3e, Magazine, 108, Skirvin, show $3. Temps : 1.12 4-5.Helen Scott, Ethelda ont aussi couru.

Troisième Course, 6 furlongs : 1er, Free Lance, 105, Koerner, straight $4.70, place $2.80, show $2.30 ; 2e, Wheelwright, 112, Taplin, place $3.30, show $2.30 ; 3e, Sir Blaise, 102 Turner, show $2.60. Temps : 1.14, Ursula et Emma ont aussi couru.

Quatrième Course, 1 1-16 mille : 1er Loamence, 105, Koerner, straight, $3.30, place $3.70, show $2.10 ; 2e.Polls, 102, Taplin, place $5.10, show $2.50 ; 3e, Mary Davis, 106, Lavenport, show $2.20. Temps : 1.45 3-5. Hazel Burke a aussi couru. L

Cinquième Course, 7 furlongs : 1er, Worth, 118, Kennedy ; 2e, Sprite, 110, Ganz. Temps : 1.12 1-5.

Sixième Course, 1 1-16 mille : 1er, Henry Hutchison, 109, Koerner, straight $28.90, place $9.20, show $3.70 ; 2e, Tom Bigbee, 109, Turner, place, $5.20, show $2.90 ; 3e, Ercite, 109, Skirvin, show $2.40. Temps : 1.45 2-5.

Septième Course, 5 1-2 furlongs : 1er, Presumption, 98, Turner, straight $4.60, place $2.90, show $2.40 ; 2e, Helmet, 122 Ganz, place $3.40, show $2.90 ; 3e, Working Lad, 99, Allen show, $3.30. Temps : 1.06, Captain Carmody et Theodore Cook ont aussi couru.

Laurel, Ind., 25.— Ben Loyal, piloté par Byrne, a remporté la quatrième course hier après-midi, devant Black Chief et Double Five.

1ère Course, 5 furlongs : 1er, Sun Queen, 109, Byrne, 15 à 1, 6 à 1 et 3 à 1 ; 2e, Cloud Chief, 112, Peak, 6 à 5, 3 à 5 et 1 à 4 ; 3e, Eaton,112, Hopkins, 4 à 1, 8 à 5 et 4 à 5.Temps 1.05 1-5. Stell Cliff, First Aid, Eyebrow, Promised Land, Cashin, Gift, Boray et Dorothy T., ont aussi couru.

2ème Course, 6 furlongs : 1er, Semi-Quaver, 109, Gordon, 10 à 1, 3 à 1 et 6 à 5 ; 2e, Hign Flown, 99, Peak, 12 à 5, 3 à 5 ; 3e, Corinth,98, Diggins, 5 à 1, 8 à 5 et 3 à 5. Temps 1.18. Dacia, Bertis, Rue et Cloud ont aussi couru.

3ème Course, 6 furlongs : 1er,Commoners Touch, 104, Peak, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1 ; 2e, Star Jassamine 100, Diggins, 1 à 2 ; 3e, Duval, 107, Andress, 6 à 1, 2 à 1. Temps : 1.16 1-5. Little Ep., Firbal, Yorkshire Boy ont aussi couru.

4ème Course, steeplechase, 2 milles : 1er, Sir Watson, 131, Allan, 3 à 1 ; 2e, Magellan, 138, Howard 4 à 1 ; 3e, George Atwell, 145, Buckley, 5 à 1. Temps : 5.13 1-5.

5ème Course, $500, 5 1-2 furlongs : 1et, Ben Loyal, 107, Byrnes, 5 à 2 et 1 à 2 ; 2e, Black Chief, 103, Schuttinger, 5 à 2, 7 à 5 et 7 à 10; 3e, Double Five, 93 ; Diggins, 12 à 1, 5 à 1 et 2 à 1. Temps : 1.09 2-5. Berkeley, Lucille, Agnar, Seneca II, Grandissimo, King Olympian, Myles O'Connell, ont aussi couru.

6ème Course, 1 1-16 mille : 1er, Outlaw, 109, Diggins, 5 à 1, 2 à 1 ; 2e, Michael Angelo, 116, Forehead, 3 à 1 et 2 à 5 ; 3e, Eloro, 120, Fairbrother, 8 à 1, 3 à 1. Temps : 1.49 1-5. St Joseph, Golconda, Grania, ont aussi couru.

## Le Philadelphie gagne la quatrième

**L'ETOILE MATHEWSON PERD LE CONTROLE DE SES NERFS DANS LA QUATRIEME ET CINQUIEME REPRISE, ET DONNE LA VICTOIRE AUX ATHLETICS. — LES RECETTES ONT ETE DE $40,957. — TRAVAIL SUPERBE DE FRANKLIN BAKER.**

New-York, 25. — C'est en frappant à volonté le grand Matthewson que le Philadelphie a pu hier prendre une avance marquée sur ses adversaires et qu'il a pu les vaincre par un total de 4 à 2 points au Shibre Park, affirmant ainsi ses droits à un nouveau championnat mondial du baseball L'équipe victorieuse n'a pas seulement fait de Matthewson ce qu'elle voulait mais elle s'est montrée supérieure à l'équipe adversaire au champ et sur les buts.

Les vainqueurs d'aujourd'hui sont maintenant à l'avantage par un score de 3 à 1, et, si la victoire leur sourit de nouveau demain, ils resteront champions du monde sans avoir à déployer d'autre effort. Le délai assez prolongé qu'il y avait eu entre la dernière joute et celle d'hier avait donné confiance aux partisans des New-York. Christy Matthewson bien reposé devait faire mordre la poussière aux Athletics. O déception! C'est le contraire qui s'est produit aujourd'hui. Pour la pemière fois depuis l'ouverture des séries, "l'orgueil de Gotham" s'est "fait frapper" durement, et fut retiré de la boîte à la huitième inning. Les Athletics furent à sa merci dans les trois premières innings, mais leur réveil de la "quatrieme" se manifesta cruellement pour Christy, qui vit ses balles frappées trois fois en lieu sûr pour des "doubles".

Son énigmatique rival fut encore Frank Baker qui donna le signal du ralliement à la "quatrième". Ce jeune frappeur fit le désespoir de Christy. Les champions de la ligue Américaire déclassèrent leurs rivaux. Contrairement à Mathewson, Bender se montra très régulier, et ne donna guère de chances aux Giants, après la première inning.

Les visiteurs comptèrent leurs deux points dans la première inning, sur un "single" un "triple" et un "in field out". Les Athletics ripostèrent à la quatrième inning. Baker, Murphy et Davis frappèrent successivement des "doubles", qui, avec quelques "infield outs" donnèrent trois points aux champions du monde. Enervé par cette fusillade, Christy devint moins sûr de sa balle, et à la huitième, Mugsy McCraw appela Wiltse à remplacer celui dans lequel il avait mis toute sa confiance. A la "cinquième" les Athletics comptèrent leur quatrième point sur un single de Collirs, et le double de Baker. Barry fut le frappeur local qui compta le plus de "safe hits". Baker et Larry Doyle se distingèrent en faisant scorer pratiquement les points de l'équipe victorieuse. Avant la partie l'on présenta un automobile à Ty Cobb, comme étant le champion des frappeurs de la ligue Américaine.

Score détaillé:

NEW-YORK

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Devore, lf. | 4 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Doyle, 2b. | 3 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Snodgrass, cf. | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Murray, rf. | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Merkle, 1b. | 4 | 0 | 1 | 12 | 2 | 0 |
| Herzog, 3b. | 4 | 0 | 0 | 1 | 5 | 0 |
| Fletcher, ss. | 4 | 0 | 2 | 0 | 4 | 1 |
| Mathewson | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Wiltz, p. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Becker, x. | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 32 | 2 | 7 | 24 | 14 | 3 |

x a frapé pour Matthewson à la 8me inning.

PHILADELPHIE

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lord, lf. | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Oldring, cf. | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Collins, 2b. | 3 | 1 | 2 | 2 | 4 | 0 |
| Baker, 3b. | 3 | 1 | 2 | 4 | 3 | 1 |
| Murphy, rf. | 4 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Davis 1b. | 4 | 1 | 1 | 10 | 0 | 0 |
| Barry, ss. | 4 | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Thombs, c. | 3 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 |
| Bender, p. | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 32 | 4 | 11 | 27 | 1 | |

Score par inning :—

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| New-York | 200000000 | —2 | |
| Philadelphie | 00031000x | —4 | |

Coups de deux buts, Murphy 2, Baker 2. Davis Barry 2, Meyers, Merkle, C. de trois buts, Doyle, Pit Hits sur Mathewson, 10 hits sur 28 frappeurs dans 7 innings; sur Wiltz, 1 hit sur quatre frappeurs dans 1 inning. Sacrifice hits, Oldring, Collins. Sacrifice fly, Thomas, Snodgrass. Jeu double, Baker à Davis. Laissés sur les buts, New-York, 6; Philadelphie 8. Buts sur balles, sur erreurs Philadelphie 1; New-Fork 1. Struck out par Bender 4; par Mathewson 5. Temps 1.49.

Umpires — Dineen, Plem Brennan et Connolly.

L'assistance à la partie d'aujourd'hui entre les Athlétics et les Giants a été de 24,355, et les recettes ont accusé un montant de $40,957, divisé comme suit :

| | |
|---|---|
| Part des joueurs | $22,116.78 |
| Part de la commission Nationale | 4,095.70 |
| Part de chaque club | 7,372.26 |

A partir d'aujourd'hui, les joueurs n'auront plus à partager dans les recettes.

Leur part totale est de $127,916.61, qui sera divisée dans les proportions de de 60 et 40 pour cent. Vingt-et un joueurs de chaque club se partageront ces argents.

## La fameuse Coupe America pour le yachting

SIR THOMAS LIPTON AURAIT L'INTENTION DE LANCER UN NOUVEAU DEFI AU NEW-YORK YACHT CLUB.

Paris, 25. — La lutte engagée, depuis soixante ans, entre l'Angleterre et l'Amérique, pour la posession de la Coupe emportée de Cowes en 1851, par le schooner "America", va-t-elle se rouvrir? Il est fortement question d'un nouveau défi qui serait lancé au New-York Yacht-Club par sir Thomas Lipton, sous la condition que les yachts champions puissent être construits d'après les règles de la jauge dite universelle, adoptée par tous les clubs des Etats-Unis, et que certaines conditions générales de la lutte soient modifiées. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer les raisons pour lesquelles l'acte de donation de la coupe, fait par les anciens propriétaires de l'"America", ne peut plus être modifié ; il l'a été une dernière fois, en 1887, par M. George-L. Schuyler, le seul survivant de ceux-ci, et M. Schuyler étant mort à son tour, l'acte de donation, signé par lui, le 24 octobre 1887, est immuable. Mais, fort heureusement, dans cet acte,—dont l'hon. secrétaire du N. Y. Y. C. a eu l'amabilité de nous envoyer une copie, —nous trouvons ce passage :

Le club lançant le défi pour la Coupe, et le club détenteur de ladite pourront, par consentement mutuel, faire tout arrangement au gré des deux concernant les dates, les course, le nombre d'épreuves, les lois et les règles de navigation (à la voile) et "toutes autres conditions" de la lutte..."

Voilà qui est clair, et, grâce à ce passage de l'acte de donation, le comité américain peut fort bien modifier certaines parties du règlement de la coupe, qui, depuis l'origine de la lutte ont toujours mis les compétiteurs anglais dans un réel état d'infériorité. Nous espérons que le New-York Yacht-Club, décidé à lutter à armes égales, accueillera favorablement les justes réclamations de sir Thomas Lipton.

## Un aviateur annamite

Paris, 25. — Le lieutenant annamite Do-Hu, bien connu pour ses vols comme passager sur appareil Farman, vient de passer son brevet de pilote sur monoplan Blériot, à l'Ecole militaire d'Etampes. Son habitude de l'air et la facilité de conduite du Blériot lui ont permis de passer les épreuves pour ainsi dire sans entraînement préalable.

## La nouvelle invention des frères Wright

CE QUE L'ON PENSE EN FRANCE DU 'GLIDER' D'ORVILLE WRIGHT DONT ON FAIT ACTUELLEMENT L'ESSAI AUX ETATS-UNIS.

Paris, 25. — La nouvelle invention des Wright fait, comme on devait s'y attendre, couler beaucoup d'encre. Et, comme il fallait s'y attendre aussi, les deux célèbres Américains sont traités de "bluffeurs" par des gens auxquels n'a pas suffit la première leçon, celle qui fut infligée à tous ceux qui, en 1903 et 1907, doutèrent des premiers succès des Wright.

Il est possible que l'on se soit un peu emballé au sujet de la découverte annoncée. Peut-être bien les Wright n'ont-ils pas trouvé la "rara avis", c'est-à-dire l'appareil volant à la façon des oiseaux, et exécutant le véritable planement. Mais nous nous ne goûtons pas l'attitude des sceptiques du genre de ce "préparateur d'aviation à la Sorbonne", qui intitule son article : "Le Bluff des Wright" et déclare que le perfectionnement en question est impossible.

Heureusement pour l'honneur des savants que M. Cailletet et un de ses collaborateurs, tous deux membres de l'Institut, déclarent, au contraire, qu'il n'y a rien d'impossible à ce que l'homme arrive un jour à copier la nature dans ce qu'elle a peut-être de plus étonnant et de plus admirable : le vol des oiseaux !

En tout cas, l'opinion de quelques aviateurs en chambre nous indiffère, et nous préférons le risque de nous tromper à celui de recommencer à douter des créateurs du "gauchissement des ailes."

Les journaux américains sont arrivés, et leur traduction diffère sensiblement de ce qui avait été câblé au sujet des travaux des Wright. L'invention des Wright consisterait à voler avec le minimum de puissance artificielle. Pour cela, ils seraient arrivés à faire glisser leurs biplans sur l'air.

Dans le biplan nouveau type, le gauchissement du bout des ailes est modifié en ce sens que, "lorsque l'angle d'attaque de l'extrémité des plans est changé, il ralentit la marche en avant ou le fait virer".

Les Wright seraient arrivés à imiter la mouette, qui vole parfois sans aucun mouvement apparent des ailes, et qui vole par les vents les plus forts et contre ces vents, comme le font les bateaux à voile.

## L'aviation en Allemagne

UNE DEMANDE DU PRINCE HENRI DE PRUSSE. — BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES.

Paris, 25. — Certes, nous sommes très en avance sur les Allemands en matière d'aviation,—les critiques militaires d'outre-Rhin le constatent eux-mêmes.— Mais il faudrait doubler, tripler, même nos efforts, si nous voulons garder cette avance et, même si nous voulons n'être pas dépassés dans un avenir plus ou moins lointain.

C'est ainsi que le prince Henri de Prusse, —frère de Guillaume II,— en sportsman avisé qu'il est et a toujours été, vient d'envoyer un rapport à l'empereur, dans lequel il réclame du Parlement le vote d'un crédit de 30 millions de marks (37 millions et demi de francs), ce crédit devant servir à l'achat d'aéroplanes et de l'outillage nécessaire.

Si le Reichstag vote ce crédit, les Allemands ne tarderont pas à posséder plus d'aéroplanes militaires que nous n'en possédons en France.

LES DIRIGEABLES EN ALLEMAGNE

On mande de Berlin :

Il a été décidé que les dirigeables militaires devaient pouvoir se maintenir constamment à une hauteur de 1,000 mètres.

On a constaté, au cours des dernières manœuvres impériales, que les observations faites à 1,000 mètres étaient aussi précises que celles faites à 600 mètres, et que, d'ailleurs, les progrès réalisés par l'artillerie contre les aérostats permettent de considérer comme hors de combat tout dirigeable qui ne pourrait se maintenir à une hauteur minimum de 1,000 mètres.

## Salon belge de l'automobile

Paris, 25. — Le IIème salon belge de l'Automobile aura lieu du 13 au 24 janvier prochain au palais du Centeraire, à Bruxelles. Son succès sera d'autant plus vif, cette année, que, dans cet ordre d'idées, nos constructeurs ont également décidé de ne plus rien tenter!

## Ce que Pedersen devra faire ce soir

IL LUI FAUDRA TOMBER CAZEAUX ET ABS EN MOINS D'UNE HEURE ET 15 MINUTES.

Jess Pedersen, est arrivé à Montréal hier soir après avoir été le témoin d'un accident de chemin de fer, le train de Delaware and Hudson sur lequel il se trouvait étant venu en collision avec un convoi de fret près de Rouse's Point.

Pedersen, comme on le sait, gagna le championnat d'Europe en 1903, alors qu'au grand tournoi de Paris il arriva premier, avec Raoul le Boucher en seconde place et Zbysco en troisième.

L'exploit que veut accomplir Pedersen ce soir consiste à tomber en moins d'une heure et quinze minutes Raymond Cazeaux et Paul Abs.

Va sans dire qu'on s'attend à un match mouvementé.

## Wolgast et Wells

CES DEUX PUGILISTES NE SE BATTRONT PAS LE TROIS NOVEMBRE A LA SUITE D'UN MANQUE D'ENTENTE ENTRE LES PROMOTEURS.

New-York, 25.— Il n'y aura pas de rencontre entre Ad. Wolgast et Matt Wells au Madison Athletic Club le trois novembre prochain, Tom Jones, le gérant du champion américain ayant négligé, avant son départ pour l'Ouest, de signer les conditions du match.

Il semble que toute la difficulté reposait sur les partages résultant des vues cinématographiques du combat.

## Les communiqués de la "Patrie"

Notre confrère sportif de la "Patrie" publie depuis quelques semaines dans ses colonnes des "communiqués", signés par un "Amateur bona-fide", qui prétend pouvoir tracer aux membres à vie du National, leur règle de conduite, à la veille des élections annuelles.

Quelques-uns de ces communiqués ont soulevé, à juste titre, l'indignation des amis du National, parce qu'il contiennent certaines insinuations et des conseils qui ne peuvent être que préjudiciables aux intérêts de l'Association.

Nous pourrions nommer l'individu qui inspire ces articles et les fait passer dans la "Patrie" plutôt que dans la "Presse", afin de dérouter les chercheurs.

Le "Devoir" tient à prévenir les membres à vie du National que ces fameux communiqués tendent, rien moins qu'à vouloir jeter le National en pâture à une bande de gens qui n'ont rien fait de bon pour l'association, mais qui au contraire ont écarté des souscripteurs généreux, justement parce qu'eux avaient en main les destinées de l'Association.

Nous répondrons dans quelques jours à ces articles et essaiera de renseigner bien les électeurs du National sur la position qu'ils doivent prendre en vue des élections prochaines.

## "Jess" Pedersen ira lutter à Woonsocket

**LE GEANT DANOIS SERA PROBABLEMENT AU COLISEUM AU COMMENCEMENT DE NOVEMBRE. — UN RECORD INTERESSANT.**

La gérance du Woonsocket Athletic Club, accuse réception d'une lettre de John Mage, gérant de Jess Pederseny, le champion lutteur européen, qui demande si les amateurs de Woonsocket aimeraient à le voir lutter.

Un aperçu du record du fameux Danois ne manquera pas d'intéresser les amateurs.

"Jess" Pedersen a remporté le championnat de l'Europe, il y a huit ans, et il a défendu son titre avec succès depuis.

Pedersen a défait Padoubny, Zbysco, Seigfried, Paul Pons, Vaoul le Boucher, Jacob Koch, Henry Therle, Pohl Abs, Youssif Mahmout, Nicolaï Petroff Antonitch, George Lurich, Alex. Aberg, Giovanni, Raicevich et autres.

Pedersen a commencé à lutter parmi les professionnels en 1900. Il est âgé de 30 ans, mesure 6 pieds 2 pouces, pèse 250 livres et est admirablement proportionné. Ses autres mesures sont les suivantes ; Cou, 22 pouces; poitrine 56 ; biceps, 20 pouces ; cuisse, 29 ; mollet, 17 pouces.

Pedersen a lancé un défi à Frank Gotch pour le championnat du monde et est prêt à parier $5,000 sur ses chances. Il est aussi prêt à parier $1,000 qu'il peut renverser trois hommes en une heure.

La gérance du Coliseum tentera de faire venir Pedersen au commencement de novembre.

## Les séries mondiales de la crosse

**SI LE PROJET DE CON JONES SE REALISE ELLES SERAIENT DISPUTEES AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.**

Con Jones, le promoteur des joutes de crosse dans l'Ouest a un fameux projet sous considération pour l'année prochaine, d'après une information qui a été communiquée par "Newsy" Lalonde.

"Con Jones, a déclaré Lalonde, est excessivement riche. Il est propriétaire de la plus grande salle de billard en Amérique, dans laquelle il a 72 tables. Son projet pour la crosse l'an prochain, est celui-ci : Au lieu de jouer les joutes mondiales de la crosse dans l'Ouest canadien exclusivement, Con Jones voudrait que ces parties aient lieu aux Etats-Unis et au Canada, ce qui tendra à populariser le jeu canadien aux Etats-Unis et à faire l'éducation des amateurs canadiens. Les parties devront naturellement être plus nombreuses mais chacune d'entre elles comptera pour le championnat du monde, les deux dernières devant se jouer dans la Colombie-Anglaise. Le coût du transport des équipes et autres dépenses seront immenses mais l'enthousiasme qu'on réussirait à soulever serait tel que les recettes pourraient être excellentes.

"J'ai appris de Con Jones lui-même qu'il a déjà les yeux sur San Francisco, Minneapolis et Chicago, trois grandes villes américaines où le sport de la crosse commence à avoir une vogue immense."

## Les Tecumseh n'ont pas été éliminés

TELLE EST L'AFFIRMATION DU PROPRIETAIRE DU TORONTO HOCKEY CLUB.

Toronto, 25.— Percy Quinn, propriétaire de la franchise du Toronto Hockey Club dans la National Hockey Association a déclaré ce matin que Charlie Querrie et les Tecumsehs n'étaient pas contents des Torontos simplement parce que Querrie est sous l'impression que le club de Toronto est appuyé financièrement par le Toronto Street Railway et qu'il fait tout en son possible pour écarter les Tecumsehs de la N. H. A.

"La compagnie de tramways de Toronto n'a absolument rien à faire avec la franchise de notre club de hockey, a déclaré M. Quinn. J'en suis l'unique propriétaire et je serais d'autant plus content de voir entrer une autre équipe de Toronto dans la ligue que ça nous permettrait de jouer plus de parties à Toronto puisque l'échelle des joutes serait doublé."

M. Quinn a également montré des documents qui nous apprennent que les Tecumsehs, après qu'ils eurent laissé entendre au président Emmett Quinn de la N.H.A., qu'ils allaient acheter la franchise du Renfrew détenue par le millionnaire O'Brien, négligèrent de faire le dépôt de $500, tel qu'exigé par les règlements de la ligue et qu'ils négligèrent en plus de tenir le président de l'Union au courant de leurs projets subséquents.

## Les joutes de hockey cet hiver

L'ARENA A DECIDE D'ELEVER SES PRIX SOUS PRETEXTE QUE LES SALAIRES DES JOUEURS VONT ETRE PLUS FORTS.

Qu'il y ait six ou bien sept clubs dans la National Hockey Association cet hiver, il est une chose certaine, c'est que les amateurs auront à payer plus cher pour se contenter, que par les années passées.

D'après une source d'information qui nous paraît juste, nous apprenons que les sièges de soixante-quinze centins à l'Arèna seront augmentés à un dollar.

La raison donnée pour cette augmentation dans le prix des places c'est que les salaires menacent d'être plus élevés cette année que les années passées.

## Banquet annuel de la Ligue de la Cité

La Ligue de baseball de la Cité clôturera dignement la saison demain soir par un banquet au Café Bouillon.

La ligue de la Cité a reçu du public cette année un bien bel encouragement et nous savons que pour répondre aux désirs du public elle formera immédiatement pour la saison prochaine, des équipes plus solides que celles qui ont figuré dans sa première année d'existence.

Le banquet de demain soir sera présidé par M. E. C. St-Père, président de la Ligue.

## L'achat de la franchise du Shamrock

M. GEORGE KENNEDY NOUS DECLARE CE MATIN QU'EN EFFET LE CLUB ATHLETIQUE CANADIEN SONGE A L'EFFECTUER.

M. Georges Kennedy, gérant du Club Athlétique Canadien que nous avons vu ce matin, nous a confirmé la rumeur que nous avons publiée hier, à l'effet que le Club Athlétique Canadien était entré en pourparlers avec la direction du Shamrock, pour l'achat de la franchise du club de crosse.

M. Kennedy nous a dit :

"Sans doute, des événements inattendus pourraient changer notre projet, mais d'ici là, , nous continuerons nos démarches dans le but d'en arriver à une entente avec la direction du Shamrock."

## Une prédiction de "King Clancy"

LE VETERAN DU RUGBY DECLARE QUE LES TIGERS ET LE McGILL SORTIRONT RESPECTIVEMENT CHAMPIONS DE LEURS LIGUES RESPECTIVES.

Ottawa, 25.— "King" Clancy, l'un des vétérans du jeu du rugby et va sans dire un expert en la matière, prédit que les Tigers de Hamilton garderont le championnat de la Ligue Interprovinciale, et que le championnat de la Ligue Intercollégiale ira à l'Université McGill de Montréal, en dépit du fait que le Collège d'Ottawa, le Varsity de Toronto et le McGill ont un même nombre de victoires à leur crédit.

Va sans dire que la coupe Grey irait aux Tigers.

## Assemblée annuelle du Champêtre

L'assemblée annuelle du club de raquetteurs Champêtre Canadien aura lieu ce soir, à la salle du club, angle des rues Visitation et Ste.Catherine.

L'ordre du jour comprendra la lecture des rapports des officiers sortant de charge et l'élection du comité pour la saison 1911-12.

## Le succès des Ecoles Blériot

Paris, 25. — Le succès des Ecoles Blériot ressort de la liste des brevets qui vient d'être ratifiée par la commission sportive aéronautique. En effet, sur les 83 nouveaux brevetés, 30 sortent des Ecoles Blériot, soit plus du tiers, exactement 37 pour cent.

## Notes du rugby

LES ARBITRES POUR LA JOUTE TIGERS-OTTAWA — L'EQUIPE DU COLLEGE D'OTTAWA — UN CANADIEN--FRANÇAIS SUR L'EQUIPE DU McGILL — LES JOURNAUX DE HAMILTON.

Ottawa, 25. — Hugh Gall, capitaine de l'équipe de rugby de Varsity l'an dernier, et Billy McMaster de Montréal seront les arbitres pour la partie Tigers-Ottawa au Parc Lansdowne samedi.

Le père Stanton, l'instructeur de l'équipe de rugby du collège d'Ottawa a plein espoir que le collège remportera cette année le championnat intercollégiale, et pour la partie de samedi à Kingston, l'équipe sera accompagnée d'une foule de collégiens et d'un groupe de d'admirateurs des valeureux athlètes.

L'équipe de rugby de l'Université McGill compte parmi ses meilleurs joueurs un canadien-français Masson, qui s'est signalé comme "demi". Masson est l'une des recrues sur lesquelles le McGill compte le plus pour remporter le championnat intercollégial.

Les journaux de Hamilton ne sont pas tendres à l'endroit du Montréal qui dans la joute de samedi dernier avec les Tigers, ne se seraient pas comportés en véritables athlètes. Le "Hamilton Herald" va jusqu'à prédire que lundi prochain, à la joute d'exhibition entre le Montréal et les aspirants champions il se peut qu'il y ait conflit entre les spectateurs et les visiteurs, à moins que le Montréal ne soit bien décidé à se comporter comme il faut.


1912

Pierce Arrow

Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

*Voitures Automobiles "Pierce Arrow"*

3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux-vapeur.

Le corps de la voitures est de 16 variétés différentes.

The Motor Import Co. of Canada Limited

Entrepôts : EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater

TEL. UP 2600

*Raccordement Privé*

Aussi HUDSON 33 dont l'ignition et la mise en train se fait automatiquement

FAITES NETTOYER VOS FENETRES PAR LA

New York Window Cleaning Co.

Bon service garanti. Hommes expérimentés. Prompte attention

ECRIVEZ, TELEPHONEZ ou VENEZ

Tel. Main 1203. 40 RUE DES JURES.

*Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU*

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.


## Les taux de téléphone

**LA VILLE VEUT LES FAIRE REDUIRE. — AUX MACHINES PAYANTES, ON NE PAIERAIT QUE SI ON OBTIENT LA PERSONNE DEMANDEE.**

Au nom de la ville de Montréal, Me J. L. Archambault, C.R., a ajouté une clause à la requête adressée à la commission des chemins de fer. Cette clause demande qu'un particulier, obligé de se servir d'un téléphone payant, ne soit obligé de payer qu'à la condition qu'on l'ait mis en communication avec la personne à laquelle il désire parler. C'est d'ailleurs ce qui se fait avec le téléphone longue distance.

D'autres clauses sont à l'effet que les taux annuels de téléphone soient réduits; ainsi on demande que les taux pour résidences privées soient de $25 au lieu de $35 et ceux des maisons de commerce ou d'affaires, de $50 ou lieu de $55.

## La région de la Rivière de la Paix

**SE DEVELOPPE RAPIDEMENT**

Edmonton, 25. — M. A. C. Larivière, de la Compagnie Arsenault, d'Edmonton, est arrivé récemment d'un voyage d'une durée de trois mois dans la région de la Rivière La Paix. M. Larivière a bien voulu nous communiquer quelques renseignements sur son voyage dans cette région du nord.

M. Larivière, qui a déjà vécu pendant cinq années dans le nord, a constaté à son dernier passage dans les divers postes des progrès fort remarquables. C'est ainsi qu'Athabasca Landing, simple hameau il y a 2 ou 3 ans, vient d'être incorporé en ville ; les affaires sont extrêmement actives au Landing et l'arrivée prochaine du chemin de fer fait prévoir pour l'an prochain un développement énorme.

Grouard, situé à l'ouest du Petit Lac des Esclaves rivalise sous le rapport des progrès rapides avec Athabasca Landing. Grouard possède actuellement trois églises, plusieurs magasins, deux ateliers de forge, un bureau des Terres, un bureau de Télégraphe, deux médecins, plusieurs maisons de pension et déjà deux banques ont acheté des emplacements pour y établir des succursales prochainement.

A Peace River Crossing, M. Larivière a noté de nombreux changements ; avant deux ans cet endroit sera certainement incorporé en ville. Entre Peace River Crossing et Dunvegan (65 milles), c'est à peine si, au mois de juillet dernier, l'on rencontrait deux ou trois maisons ; aujourd'hui les colons se sont établis très nombreux dans cette région et l'on ne peut faire un mille saos voir des fermes à leur début de chaque côté de la route.

A Dunvegan, plus de $100,000 ont déjà été placés sur les terrains par des spéculateurs, c'est dire l'avenir que les gens bien renseignés prévoient pour cette localité. Il est certain que dès que le chemin de fer parviendra à Dunvegan, les progrès de ce centre dépasseront tout ce que l'on peut concevoir. Dunvegan atteindra en quelques années un développement comparable à celui d'Edmonton, cela ne fait de doute pour personne.

Au sud-ouest de la vallée de la Rivière La Paix, dans la région de la Grande Prairie, on constate également de nombreux progrès dans le développement agricole. Les colons affluent dans cette partie du Nord et une surface considérable de terrain a été défrichée cet été. Le chemin de fer est attendu avec impatience par tous les colons.

Le Ministre des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., jeudi le 2 novembre, 1911, des soumissions pour la fourniture de cinq cents tonnes de charbon bitumineux à la gare du chemin de fer, à Témiskaming, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour fourniture de charbon à Témiskaming, Qué".

On peut consulter les devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa et aux bureaux de

M. J. L. Michaud ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; M. J. G. Sing, ingénieur de district, bâtisse de "La Confederation Life", Toronto.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque membre devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 23 octobre 1911.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

## Le concert La Palme

Le récital djadieu de Béatrice La-Palme aura lieu vendredi le 3 novembre à la salle Windsor, sous le très haut patronage de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught. C'est le premier événement artistique à Montréal sous le patronage de Leurs Altesses.

Les billets seront en vente demain matin aux deux magasins Hurteau, Williams et Cie, rue Ste-Catherine. On fera bien de se procurer ses sièges de bonne heure car ils vont s'enlever avec rapidité.

# Cinquantenaire du Couvent du Sacré - Coeur

## Les fêtes commencent ce matin par une messe pontificale

Les fêtes du cinquantenaire de la fondation du couvent du Sacré-Coeur à Montréal, sont commencées de ce matin et promettent d'être à la fois imposantes, agréables et très intéressantes. Elles dureront trois jours.

Ce matin, Sa Grandeur l'archevêque de Montréal a célébré pontificalement la messe. Monseigneur était assisté de MM. les abbés McShane, curé de St-Patrice, et Lamarche, curé du Sault-au-Récollet, comme diacres d'office. Le R. P. Filiatreault, de Laprairie, S.J., et M. l'abbé Lamarche, curé de Laprairie, agissaient comme diacres d'honneur, et M. le chanoine Martin, comme prêtre assistant.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame; le R. P. Lecompte, S.J., Provincial des Jésuites; M. l'abbé Dupuis, aumônier du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet; M. l'abbé Martin Reid, chapelain de l'orphelinat Saint-Patrice, à Outremont; le R. P. Aimé, franciscain.

Des anciennes élèves en grand nombre remplissaient la nef. A la tribune de l'orgue, la maîtrise de l'église St-Patrice a chanté une messe harmonisée. La cérémonie s'est terminée par le chant du "Te Deum" et d'un cantique en langue anglaise.

A midi, il y eut un magnifique lunch servi aux membres du clergé présents et aux anciennes élèves.

Celles-ci étaient au nombre de 400. NN. SS. Bruchési et Archambault assistaient. On remarquait également Madame de Backer, ancienne supérieure, venue de New-York expressément pour les fêtes.

Cette après-midi, dans la salle d'études, convertie pour la circonstance en salle académique, il y eut lecture de travaux très intéressants par Mesdames Surveyer, Doherty, Taschereau et Mlles Sheriden, R. Tansey, et Brodeur. Ces dames et ces demoiselles représentaient chacune une décade d'élèves qui ont passé au couvent depuis sa fondation.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a prononcé une délicieuse allocution.

# Nouvelle merveille de la Science

## ORVILLE WRIGHT TIENT TETE PENDANT 10m. A UN VENT DE 50 MILLES A L'HEURE, DANS UN PLANEUR SANS MOTEUR.

(Spécial au "Devoir")

Kill-Devil Hill, C. du N., 25. — Orville Wright a fait plus qu'écraser tous les records hier après-midi lorsque, s'étant élevé dans son planeur sans moteur, il est resté à peu près stationnaire pendant neuf minutes et quarante secondes, tenant tête à un vent de cinquante milles à l'heure.

Le planeur en question est muni à l'arrière d'un gouvernail de vingt-quatre pieds et, à dix pieds en avant du siège de l'aviateur, est un sac de sable de dix livres qui sert à maintenir l'équilibre. "Je crois, a dit Wright, en atterrissant, que voilà certainement l'envolée la plus difficile qui ait jamais été exécutée. Nous avons prouvé qu'il est possible de rester en l'air sans moteur, lorsque l'on sait prendre assez de vent."

# Une mort étrange

## UN POLONAIS QUI SE CROIT FRAPPE D'UNE PIERRE, EST FRAPPE D'UNE BALLE.—APRES UNE DIZAINE DE JOURS DE L'ACCIDENT, LE MALHEUREUX SUCCOMBE A UNE ATTAQUE DE PNEUMONIE.

Joseph Budziasek, demeurant au No 237 rue Centre, Pointe Saint-Charles, est mort hier soir à sa résidence. Budziasek est précisément l'individu qui se présenta, il y a une dizaine de jours chez le Dr Munroe, de la rue Dorchester, et lui dit qu'il avait reçu une pierre dans le dos tout en marchant sur la rue Saint-Jacques, en face du marché Saint-Antoine. Le Dr Munro examina Budziasek et constata qu'il avait été blessé d'une balle. Il enjoignit son client à se présenter immédiatement à l'hôpital Général pour se faire traiter. Mais Budziaseck, au lieu de cela, se rendit à son magasin,— une petite épicerie,— et travailla cinq ou six heures. Enfin, ressentant une douleur très vive, il se présenta aux médecins de l'hôpital. Ceux-ci déclarèrent que le Polonais avait reçu une balle dans le poumon gauche, mais qu'ils étaient incapables de la localiser.

Budziasek demeura à l'hôpital jusqu'à jeudi alors qu'il insista pour être transporté chez lui. Les médecins lui expliquèrent le danger qu'il courait. Rien n'y fit. Le malade fut atteint de pneumonie, et il expirait hier soir à 11 heures 30.

La police est à faire des investigations afin de trouver, si possible, l'imprudent qui aurait tiré la balle.

## On conspue Cook

Copenhague, 24. — Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Le Dr Cook qui fut reçu avec tant d'enthousiasme à son retour du Pôle qu'il prétendait avoir découvert, est arrivé ici hier soir, accompagné de sa femme. Il fut escorté par un détachement de police et la foule hostile le suivit le couvrant d'insultes.

L'explorateur a abandonné son projet de conférences en Europe, et parlera seulement à Copenhague. La presse locale lui fait une violente campagne et soulève la population contre lui.

## Trois mois de prison

Hamilton, 25. — George Hannaugh, gérant local de la Canadian Express, que l'on avait trouvé ligoté et baillonné dans ses bureaux, un soir que les coffres-fort avaient été dévalisés et qui avait conté à ce sujet une histoire invraisemblable a été condamné à trois mois de prison pour vol de $15. On n'a pu trouver de preuves pour le pillage des coffres-forts.

# Au Parlement autrichien

## ON DISCUTE LES CAUSES DE LA GUERRE TURCO-ITALIENNE.

Vienne, 25. — La guerre entre l'Italie et la Turquie a été la première question discutée à la séance d'ouverture du Reichrath, hier. Le premier ministre a déclaré que la décision de l'Italie de procéder par la voie des armes au règlement de la question tripolitaine a été motivée par le fait que la Turquie n'a pas voulu suivre les avis de l'Autriche à propos d'un accord sur les intérêts économiques des deux puissances.

Le gouvernement autrichien croit que pour le moment, toute tentative de médiation est impossible. Nous avons tout lieu de croire, ajoute le Premier, que l'Italie tiendra sa parole de ne pas porter la guerre dans les ports turcs des mers Adriatique et Ionienne.

# Des garçons de fermes

## LE PREMIER MINISTRE WHITNEY APPROUVE LE PROJET DU DUC DE SUTHERLAND.

Toronto, 25. — Le duc de Sutherland, accompagné de sir Edmund Walker et de sir William Mackenzie, a eu une entrevue avec sir James Whitney dans le but d'intéresser le gouvernement d'Ontario à l'immigration de garçons de fermes anglais au Canada.

Après l'entrevue, sir James s'est exprimé comme suit sur ce projet: "Le duc veut organiser une compagnie dont l'objet serait d'amener des ouvriers agricoles du vieux pays et de les placer sur des fermes au Canada. C'est là un projet digne d'éloge. Le gouvernement l'encouragera de toutes manières quand les détails du plan auront été fournis.

## Un bifteck de bison

Pierre, D. S., 24.— Un bifteck de bison tué par des Indiens armés d'arcs et de flèches a été servi au président Taft à un dîner qui lui a été offert par le représentant Burke, du Dakota Méridional.

Il y a un troupeau d'environ 300 buffalos sur un ranch près de Pierre, et hier une compagnie faisant le commerce des vues animées a loué le troupeau pour enrégistrer le spectacle d'une chasse au buffalo. Les Indiens de la réserve de Rosebund et des cowboys furent lancés au milieu du troupeau et deux buffalos furent tués et dépecés par les Indiens. C'est de cette viande que le président a mangé. On en a mis une certaine quantité sur le wagon particulier du président.

A NOS AMIS

**Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.**

# La conférence du Dr Cook

## L'EXPLORATEUR SE FAIT HUER A COPENHAGUE ET EST OBLIGE DE SE SAUVER.

Copenhague, 25. — La tentative faite hier par le Dr Cook pour se réhabiliter par une conférence dans la même salle où il fut reçu il y a deux ans en triomphateur, par la famille royale et les Danois les plus éminents, a donné lieu à des scènes de désordres très graves.

L'explorateur a été obligé finalement de sortir par une porte de service.

Depuis que l'on avait annoncé son arrivée, les journaux et le peuple étaient très montés et on le menaçait ouvertement de violence.

Lorsqu'il vint au théâtre, escorté par la police, il fut hué tout le long du chemin.

Quelques assistants seulement appuyèrent son discours de leurs applaudissements. Les autres sifflèrent et crièrent pendant toute la séance.

Celle-ci était présidée par le comte Holstein-Ledrebord, fils de l'ex-premier ministre. C'est à son château historique que Cook avait été reçu lors de sa première visite.

Le docteur Cook parla pendant une heure, illustrant sa conférence de projections. Ce fut le Dr Norman Hansen, l'explorateur danois bien connu, un ancien admirateur, qui donna le signal du désordre en dénonçant Cook comme un vulgaire escroc.

L'excitation fut portée à son comble lorsque sur la toile, apparut une vue représentant soit disant le Pôle Nord.

L'assistance devint à ce point hostile que le conférencier s'arrêta et se retira escorté par la police. La foule jetait sur sa voiture des oeufs gâtés et des pommes pourries.

On dut mettre une garde dans l'hôtel pour le reste de la nuit.

Copenhague, 25.— Vu la fâcheuse réception qu'il a reçue ici, le Dr Cook a quitté notre ville aujourd'hui, se rendant avec sa femme à Berlin.

## Bonté récompensée

New-Haven, Con., 25. — Il y a plusieurs années, un jeune homme voyageant sur un convoi de New-York à Washington eut la générosité de céder son lit à une vieille dame qu'il ne connaissait pas. Hier, l'inventaire de la succession de Mme Amélia Marsh, de Hamden, a été produit en cour et on a appris qu'un legs de $110--000 était fait en faveur d'Ernest W. Marlow de New-York. Marlow est ce jeune homme qui, il y a quinze ans, cédait son lit à Mme Marsh, la voyageuse âgée. Cette dernière le prit sous sa protection et lui fit faire son droit à l'université Harvard.

## A la recherche de torpilleurs

Norfolk, 25. — On est très-inquiet au sujet des torpilleurs "Barney", "Craven", "McDonough" et "Wilkes" partis de Charleston pour Norfolk il y a quelques jours. Ils devaient arriver ici hier et on n'en n'a pas encore de nouvelles. Le torpilleur "Reed" et le remorqueur "Potomac" sont partis en voyage de recherches.

## L'édifice Transportation

Quatre-vingts pour cent des bureaux dans l'édifice Transportation, qui sera fini dans six mois sont loués. L'édifice doit être fini pour mai 1912. Au rez-de-chaussée seront les bureaux du Grand Tronc, de la banque Sterling, de M. H. A. Lovett, du Canadian Express et de la banque Internationale. On estime que dans une heure tous les bureaux pourraient être loués tant les demandes sont nombreuses.

## Un vol mystérieux

Berne, Suisse, 25. — On vient de découvrir un vol mystérieux de lingots d'or valant $26,000 dans une consignation venant de Londres à l'adresse de la Banque Nationale Suisse. On avait expédié huit caisses et à l'arrivée, on s'aperçut qu'une des caisses avait été forcée et qu'on avait remplacé les lingots par des saumons de plomb.

## Grave accusation

Winnipeg, 25. — John K. McLeod et Gordon T. Nagle, commis à la succursale de la banque Union de l'avenue Selkirk ont été traduits devant le magistrat de police sur l'accusation d'avoir tenté à plusieurs reprises de mettre le feu à la banque. Les autorités de la banque refusent de poursuivre les accusés et on pensent qu'elles ont été remboursées des deux mille dollars qui avaient été volés.

## Suicide d'un député

Londres, 25. — M. Alfred Peter Hillier, député unioniste de North Hertfordshire, s'est suicidé hier. Le défunt avait organisé en compagnie de John Hammond et du docteur Jameson le fameux raid du Transvaal. Il était membre de la commission internationale pour la prévention de la tuberculose.

# La Semaine Financière

## LETTRE DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, 104, MONTREAL.

Montréal, 23 octobre 1911.

L'activité générale et le mouvement de hausse que nous signalions dans notre dernière revue du marché, se sont interrompus au début de la semaine, devant la tenue moins régulière et un sensible recul du marché de New-York. Ce ralentissement ne fut que momentané et dès que la liste américaine se fut ressaisie, nos valeurs n'ont pas tardé à reprendre leur vigueur habituelle. Notre situation économique est trop bien assise pour que, en cette ère de prospérité, nos valeurs ne se tiennent pas en excellente posture. L'absorption facile des valeurs de premier ordre est un signe infaillible que le présent mouvement va se continuer. La tension monétaire a cessé, d'ailleurs, d'être un facteur défavorable et la détente, aux derniers jours, s'est encore accentuée. Quoique nous soyons encore à une époque assez difficile à cause du transport des récoltes, toujours susceptible d'aggraver la situation monétaire, on obtient facilement de nos banques des fonds à 5 p.c. pour des fins spéculatives. Une fois l'échange du rendement de la terre canadienne terminé, nos ressources auront un surplus considérable de fonds en disponabilité.

Cependant il convient de ne pas perdre de vue que le grand fait de la semaine, c'est-à-dire l'injonction prise contre le Montreal Street dans le but d'empêcher la mise à exécution du projet de fusion autorisé par la majorité a son importance et qu'il est difficile d'en prévoir les conséquences en ce moment. L'immobilisation de dix à douze millions ne peut manquer d'avoir une répercussion inquiétante sur notre marché monétaire en ramenant pour ainsi dire, les choses où elles en étaient avant le supposé règlement de l'affaire du Street. Une faction importante d'intéressés voit ainsi la poursuite des "go"ciations entravée pour un temps indéfini car en loi, on sait quand on commence mais nul ne peut prévoir la durée des démêlés. C'est là l'angle le plus mauvais sous lequel cette phase nouvelle peut être considésée. Déjà, devant le désappointement du public, le cours du Street s'est affaissé de 227 à 220, avec une légère reprise à 222 à une dernière séance.

La vigueur soutenue des actions du Canada Cement est un autre fait important à signaler. L'avance constante des valeurs de cette industrie tient simplement de ce que les recettes encaissées s'accroissent continuellement. N'oublions pas que cette corporation dépense par année, près d'un million de dollars pour l'expansion et l'amélioration de ses usines. Celles de l'Est de Montréal qui l'an dernier produisaient 2,000 barils par jour en donnent 4,000 cette année. Avant un an la production atteindra 12000 barils par jour.

Le Détroit, à la suite de l'information selon laquelle cette compagnie avait enfin conclu une entente définitive avec la ville desservie par son réseau, est entré dans un fort mouvement de hausse. L'entente en question nous apparait comme très avantageuse pour le Détroit ; non seulement la compagnie se trouve libérée de procédures coûteuses, mais elle n'a pas de pourcentage à verser à la ville sur ses recettes et n'est pas tenue de voir à l'entretien des entrevoies sur les rues où elle opère. Un syndicat qui détenait depuis quelque temps un grand nombre de ces titres, les a lancés sur le marché où ils ont été absorbés rapidement et à bon prix. La continuation de cette hausse est à prévoir dans un avenir immédiat.

Le Montreal Power est toujours ferme et en hausse; notre opinion est que cette compagnie procédera à la distribution d'un bonus ou portera son dividende à 10 pour cent. Cependant nous ne croyons pas que cela se fasse avant le mois de mai prochain.

Le Shawinigan influencé par la bonne tenue du Power, poursuit sa marche ascensionnelle et est très actif sur une bonne demande.

Nous n'hésitons pas à conseiller l'achat des aciéries en général; notamment le Steel Co. of Canada: on chuchote que les recettes de cette compagnie pour les derniers mois soutiendront une comparaison fort avantageuse même avec celles des grandes corporations similaires. Le Nova Scotia Steel, aux cours actuels est une valeur intéressante.

Nous recommandons aussi l'achat du Cement privilégié, et du Belding & Corticelli Silk Co., privilégié, comme d'excellentes valeurs à mettre en portefeuille.

## Polonais assassiné

Sudbury, 25. — Peter Harachuck, un jeune polonais de 18 ans, a été assassiné et son meurtrier Nick Smyth est en prison. Les deux hommes se querellaient depuis longtemps. Samedi matin leurs compagnons entendirent un coup de fusil venant d'un bois situé près de Mond Village. Ils accoururent et trouvèrent la victime baignant dans son sang. Etant allés chercher du secours, ils retrouvèrent le cadavre abrété cours, ils retrouvèrent le cadavre abrité des billots. Celui-ci avoua avoir tué le polonais mais refusa d'en dire plus.

# Marché de Montréal

**INDUSTRIE LAITIERE**

**FROMAGE**

| | |
|---|---|
| De l'Est | 13c 1-2 à 13c 5-8 |
| De l'Ouest | 13c 3-4 à 14c 1-4 |

**BEURRE**

| | |
|---|---|
| Crémerie, nouveau | 27c 1-4 à 27c 1-2 |
| Crémerie, No 2 | 26c à 26c 1-2 |

**PRODUITS DE LA FERME**

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| Strictement à la coque | 26c 1-2 |
| Oeufs, No 1 | 22c 1-2 |
| Oeufs, No 2 | 20c 1-2 |

**MIEL**

| | |
|---|---|
| Blanc | 11c à 12c |
| Brun | 08c à 10c |
| Blanc coulé | 07c à 08c |
| Brun coulé | 06c à 07c |

**PRODUITS DE L'ERABLE**

| | |
|---|---|
| Sirop d'érable en boîte. | 7c à 7c 1-2 |
| Sucre d'érable, la livre. | 8c 1-2 à 9c 1-2 |

**HARICOTS**

| | |
|---|---|
| Au wagon | $1.75 à $2.00 |

**POMMES DE TERRE**

| | |
|---|---|
| Patates canadiennes (nouvelles), la poche | $1.00 à $1.05 |

**LE FOIN**

| | |
|---|---|
| Extra, No 1 | $15.00 |
| Extra, No 2 | 12.00 à 13.50 |
| Ordinaire, No 2 | 12.00 à 12.5 |
| No 3 | 9.50 à 10.00 |
| Luzerne, mixte | 9.00 à 9.50 |

**L'AVOINE**

| | |
|---|---|
| Canadienne, No 2, de l'Ouest | 49c 1-2 à 50c |
| Extra No 1, pour fourrage | 49c à 49c 1-2 |
| No 3, de l'Ouest | 48c 1-2 à 49c |

**LA FARINE**

| | |
|---|---|
| Manitoba, patentes blé de printemps, premières | $5.50 |
| Secondes | 5.00 |
| Manitoba, forte | 4.80 |
| Patentes, blé d'hiver | $4.75 à $5.00 |
| Straight rollers, 90 pour cent | 4.25 à 4.40 |
| Straight rollers en sac | 1.95 à 2.05 |
| Extras | 1.70 à 1.75 |

**ISSUES DE BLE**

| | |
|---|---|
| Recoupes, Ontario | $27.00 à 28.00 |
| Son de Manitoba | 23.00 |
| Recoupes | 25.00 |
| Moulée pure | 31.00 à 32.00 |
| Moulée mêlée | 26.00 à 29.00 |

**AVOINE ROULEE**

| | |
|---|---|
| Avoine roulée, le baril | 5.25 |
| Avoine roulée, le sac | 2.50 |
| Maïs, le baril | 4.05 |
| Maïs, le sac | 1.90 |

**LE BETAIL A MONTREAL**

| | |
|---|---|
| Jeunes bœufs | $5.50 à $5.75 |
| Vaches | 3.50 à 4.75 |
| Taureaux | 3.00 à 5.00 |
| Moutons | 4.50 à 5.50 |
| Agneaux | 3.75 à 5.00 |
| Porcs | 7.00 à 7.25 |
| Veaux | 2.00 à 6.00 |

**PROVISIONS**

Les prix suivants nous sont fournis par la Laing Packing & Provisions Company.

| | |
|---|---|
| Lard pesant. Can. Short Cut Mess, baril, 35-45 morceaux. | $24.00 |
| Cut Mess, baril 45-55 morceaux | 23.00 |
| Lard clair, Canada, 25-35 morceaux, baril | 22.50 |
| Lard de flanc, pesant, baril | 22.00 |
| Pickled rolls, baril | 20.50 |
| Lard clair, tout gras du dos, baril 40-50 morceaux | 23.00 |

**JAMBONS**

| | |
|---|---|
| 28-45 lbs | 14c 1-2 |
| 20-28 lbs | 13c 1-2 |
| Medium, 15-19 lbs | 15c |
| Petits, 12-14 lbs | 15c |
| Jambons désossé, roulé, gros | 15c |
| Breakfast, bacon, choisi | 14c 1-2 |
| Breakfast, bacon, épais | 14c |
| Bacon, Wiltshire | 18c |

**BOEUF EN BARIL**

Boeur extra—

| | |
|---|---|
| 1-2 Baril, 100 lbs. | $ 7.50 |
| Baril, 200 lbs. | 14.50 |
| Tierces. 300 lbs. | 21.50 |

**SAINDOUX PUR**

| | |
|---|---|
| Tierces, 375 livres | 11c 1-2 |
| Boites, 50 lbs, net, doublure parchemin | 11c 5-8 |
| Tinettes, 50 lbs. Net, tinette limitée | 11c 3-4 |
| Seau de bois, 20 lbs. Net, doublure, parchemin | 12c |
| Seau en ferblanc, 20 lbs. brut. | 11c 3-8 |
| Caisses 10 lbs. Tins. 60 lbs. caisse rouge, la livre | 12c |
| Caisse 5 lbs. Tins 60 lbs, en caisse rouge, la livre | 12c 1-8 |
| Caisses 3 lbs. Tins 60 lbs, en en caisse | 12c 1-4 |
| Saindoux en carré d'une livre en caisse | 12c 1-2 |

**SAINDOUX COMPOSE**

| | |
|---|---|
| Tierces, 375 livres | 9c 1-4 |
| Boites 50 lbs. Net, doublure parchemin | 9c 3-8 |
| Seau de bois, 50 lbs. net | 9c 1-2 |
| Seau en ferblanc, 20 lbs. brut. | 9c 1-8 |
| Caisses 10 lbs, Tin 60 lbs,en caisse bleu | 9c 3-4 |
| Caisses 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleu | 9c 7-8 |
| Caisses 3 lbs. Tins, 60 lbs, en caisse bleu | 10c |
| Briques 60 lbs en caisse, pqts. 1 livre | 10c 1-2 |

**VIANDE SALEE**

| | |
|---|---|
| Bacon vert, flancs | 11c |
| Bacon Long Clear, léger. | 12c |
| Bacon Long Clear, pesant | 10 1-2c |

ENVERS ET CONTRE TOUS!

LE CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

a, depuis au-delà d'un siècle, conquis la première place et entend la conserver.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

LAPORTE, MARTIN, & CIE, Agents, Montréal.

me-j.n.o.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN

Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 Rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématiste-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR

Berthiaume, J. A., 455a Avenue Fullum, Télphone Bell Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

RENE CHARBONNEAU

Diplômé de l'A.A.P.Q. Architecte et Evaluateur. Tél. Main 2615, Rés. Westmount 2860, 52 St-[illegible] ontréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED

Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE

112 rue St-Jacques, - - - - - Montréal.

Téléphone Main 401

J. B. PAUZE & CIE

Entrepreneurs Généraux

BUREAUX

70 Rue St-Jacques Tél. Main 735

## COURS D'HYGIENE PRATIQUE

La Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal inaugurera, mercredi le 1er novembre prochain, un cours d'hygiène pratique dans le but de préparer des médecins hygiénistes de carrière. Le gouvernement ayant créé des positions de médecins hygiénistes de district, seuls, seront nommés à ces positions ceux qui porteurs d'un diplôme spécial d'hygiéniste, auront subi avec succès une épreuve devant le Bureau provincial d'hygiène.

Pour toute information relativement à ce cours, s'adresser au Dr. A. A. Foucher, Trésorier de la F. Méd. Laval, 96 R. St-Denis, Montréal.

## Role de Contributions Foncières

### AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes doné que le rôle d'évaluation et de contributions foncières de la Ville de Montréal, pour les différents quartiers de la dite Ville, est terminé et maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes mentionnées au dit rôle comme sujettes au paiement de contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date sans autre avis.

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité.
Hôtel de Ville,
Montréal, 12 octobre 1911.

## Du whiskey dans le foin

Cobalt, 25. — Quarante caisses de whiskey ont été saisies dans un wagon chargé de foin, à Cochrane, cette semaine. Dix autres caisses ont été saisies à la gare de Cobalt, hier soir.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO en 7½ HEURES par "l'International Limité"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada.
Quitte Montréal à 9 a. m., tous les jours.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST

9.00 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.50 p. m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité avec lampes pour lire, dans les lits et éventails électriques sur les trains de nuit.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

30 OCTOBRE

Des billets aller et retour seront vendus entre toutes les gares du Canada ainsi que pour Massena Springs, N. Y.; Rousses-Point, N. Y.; Island Pond, Vt., Swanton, Vt., et gares intermédiaires au

PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Bon pour départ, les 27, 28, 29 et 30 octobre.
Limite de retour, 1er novembre 1911.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905
Ou gare Bonaventure

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DE TORONTO

10.45 P. M., TOUS LES JOURS A LA

GARE YONGE

TORONTO NORD

SANS EGAL POUR LE CONFORT OFFERT AUX VOYAGEURS

Wagons à compartiments, d'une incontestable supériorité et wagons-lits.
La seule ligne sur laquelle se trouvent des wagons à compartiments.
8.45 a. m., et 10 p. m., tous les jours pour la gare Union

CALEDONIA SPRINGS

Villégiature de fin de semaine.

TAUX REDUITS

DEPART VENDREDI ET SAMEDI.
RETOUR JUSQU'AU LUNDI

TERRAIN DE GOLF

Le train 504, s'arrêtant sur signal, les dimanches, a été retranché.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Pour gares du Canada, Fort William et de l'Est; ainsi qu'à Détroit et Sault Ste-Marie, Mich.,; à Buffalo, Black Rock, Pont Suspendu et Niagara Falls, N. Y., et aux gares du Pacifique Canadien au Vermont et au Maine, au

PRIX D'UN SIMPLE BILLET DE PREMIERE CLASSE

Bon pour départ, les 27, 28, 29 et 30 octobre.
Limite de retour, 1er novembre 1911.

SERVICE DE TRAIN SPECIAL

27 octobre.—Un wagon-salon partant de la gare Viger, à 4.00 p. m., circulera jusqu'à Ivry.
29 octobre.—Char-salon retranché d'Ivry et Ste-Agathe.
30 octobre.—Un train spécial, avec wagon-salon partira d'Ivry à 6.15 p. m., et de Ste-Agathe à 6.30 p. m., arrivant à la Place Viger à 8.55 p. m.
31 octobre.—Un train partant de la Place Viger à 8.45 a. m., se rendra jusqu'au Nominingue; au retour, partira de Nominingue à 4.15 p. m., arrivant à Montréal à 9.40 p. m.
Les passagers venant des stations entre Huberdeau et Jonction de Montfort prendront ce train au retour.

EXCURSIONS DE CHASSEURS

DE MONTREAL A

Mattawa à Témiscamingue et Kipawa.
Ironsides à Maniwaki, Qué.
Aylmer, Qué., à Waltham Qué.
Ste-Adèle, Qué., à Duhamel, Qué.
Rivière à Pierre, Jct., à Chicoutimi, Qué, incluant les embranchements pour La Tuque et Roberval viâ Québec.
Morin Flats à Huberdeau, Qué.
AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE ET UN TIERS.
Bon pour départ, jusqu'au 8 novembre.
Retour jusqu'au 2 décembre 1911.
BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

Cie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France)

Départs tous les jeudis à 10 a. m.

LA PROVENCE . . . . . 26 oct.
LA SAVOIE . . . . . 2 nov.
LA LORRAINE . . . . . 9 nov.
LA BRETAGNE . . . . . 16 nov.
LA PROVENCE . . . . . 23 Nov.
LA SAVOIE . . . . . 30 Nov.

Départs supplémentaires le samedi.

ROCHAMBEAU . . . . . 28 oct.
CHICAGO . . . . . 11 Nov.

Renseignements, GENIN, TRUDEAU & CIE., agents généraux pour le Canada, 22, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

# Le Blé qui Lève

par RENÉ BAZIN

De l'Académie Française.

44

(Suite)

—Un peu... comme j'ai pu...

Et il s'enfuit vers le Pas-du-Loup, poursuivi par la voix diminuante du rieur qui disait:

—Une belle taure blanche à vendre! La belle taure blanche ramenée par un brave homme!...

La forêt l'enveloppa...

Deux jours plus tard, comme il revenait de faire la batterie chez un fermier de Crux-la-Ville, au soir tombant, dans le sentier sous bois qui traverse le Vorroux et tourne vers Fonteneilles, il aperçut Michel de Meximieu.

Le jeune homme allait lentement et dans le même sens que lui. Il s'arrêtait quelquefois, pour écouter, ou pour mieux respirer. Gilbert aurait pu l'éviter, comme il avait évité tant de gens de Fonteneilles, depuis le jour où l'huissier était venu à l'Epine. La honte le rendait impoli. Mais non, cette fois il allongea le pas, et avant de rattraper le promeneur, il toussa, pour s'annoncer. Michel ne se détourna pas, et continua de marcher; mais il étendit le bras, au moment où le journalier passait près de lui, et il posa la main, affectueusement, sur l'épaule de Gilbert, si bien que celui-ci n'eut pas la peine de chercher une entrée en matière et un prétexte pour s'arrêter. On l'avait reconnu sans le voir; on le paignait.

—C'est très bien, ce que tu as fait dimanche, Gilbert!

—C'est triste aussi, monsieur Michel.

Ils se mirent à marcher l'un près de l'autre, dans le sentier où une lueur venait encore en rasant le sol, blonde sur leurs visages, sur les buissons et les herbes. Michel n'avait point retiré sa main de dessus l'épaule du journalier, L'ombre commençante estompait et mêlait leurs habits, comme ailleurs elle confondait fraternellement les pierres, les arbres, les collines, les maisons des hommes.

—Sais-tu ce que je me dis souvent, quand je songe à toi, Gilbert, et à quelques autres du pays, les meilleurs, ceux qui te ressemblent?

—En vérité, non. Je ne savais même pas que vous pensiez à moi.

—Je me dis que tu as l'esprit supérieur à ton métier...

—Des fois, oui, ça se peut.

—Que tu mets quelque chose au-dessus de tes intérêts. Voilà ce qui est bien, et ce qui me touche et me fait tout perçois pas qu'on t'a volé la vérité... perçois pas qu'on t'a volé la vérité... à toi et à des millions d'autres; mais tu l'aimerais si tu pouvais la voir, j'en suis certain.

—Quelle vérité, monsieur Michel?

—Celle qui fait que tu es noble comme moi, et que tu peux l'être bien plus...

Ils se turent, l'un parce qu'il sentait inutile de parler davantage, et l'autre parce que ces sortes de sujets ne lui étaient pas familiers, et qu'il ne trouvait pas les mots pour répondre. Mais Gilbert avait compris que ce riche avait une âme fraternelle, une espèce de tendresse dévouée et singulière, qui n'était fondée sur aucune solidarité apparente, mais sur des choses mystérieuses que chacun garde pour soi, "dans sa muette".

La première étoile s'était levée, au-dessus d'un peuplier. Les deux hommes la regardaient, et leurs âmes, quelque part, dans l'espace, devaient se rencontrer. Ils allaient lentement, une douceur flottait dans le soir tombant.

—Vous avez toujours été bien honnête pour moi, monsieur Michel... Je voulais vous parler; je voudrais une chose...

—Laquelle, mon ami?

—M'en aller. Après ce qui est arrivé, je ne peux plus vivre ici. Je n'ose plus regarder les gens, je vois qu'ils pensent à Marie et à Lureux quand ils me rencontrent... Il n'y a plus que vous qui pensiez à moi. Je veux m'en aller.

—Que feras-tu au loin?

—Ce que je fais ici.

—Et où veux-tu aller?

—Conduire vos boeufs, si vous en vendez, en septembre. Où ils seront, je resterai.

Michel répondit, après avoir songé un moment:

—Cela se peut, Gilbert; j'ai six grands vieux boeufs qui feraient bien l'affaire des sucriers... Si je me décide à les vendre à la foire de septembre, je te préviendrai.

Il tendit la main au journalier. Et ils ne se dirent rien de plus. Mais ils pensèrent l'un à l'autre, quand ils eurent pris chacun sa route, au milieu des bois qui devenaient tout noirs, et sur lesquels pesait une bande de ciel rouge, comme la barre de fer que les compagnons, la journée finie, laissent se refroidir et brunir sur l'enclume.

Ils se revirent encore plusieurs fois pendant le mois d'août. Le hasard les faisait se rencontrer, au coin d'un taillis, ou sur la route de Fonteneilles, ou dans les champs voisins du château. Mais ils se saluaient, jadis, et ils passaient; à présent, ils avaient plaisir à causer l'un avec l'autre. Et l'un seulement s'en étonnait, c'était Gilbert. Quand il avait parlé un quart d'heure avec Michel de Meximieu, il songeait tout le reste du jour, et souvent plusieurs jours, à ce qu'ils avaient dit, et il était comme ceux qui reviennent d'un voyage.

Vers le milieu du mois, comme ils s'entretenaient, à l'angle du chaume d'avoine et de la prairie de Fonteneilles,—des perdrix rappelaient en piétant, — Michel dit:

—La mode est de flatter l'ouvrier et d'injurier le noble. La vérité, Cloquet, c'est que nous avons grandement déchu, les uns et les autres. Nous souffrons du même mal: de paresse et d'orgueil. Toutes les haines sont venues de là. Cependant, quand il n'a été gâté ni par l'auto, ni par la chasse, il n'est pas de propriétaire qui soit mieux qu'un noble pour s'entendre avec un laboureur. Nous appartenons au vieux fonds, toi et moi. Et c'est une des raisons de notre amitié.

Gilbert ne se hasardait pas à répondre, parce qu'il avait peu d'expérience en dehors de Fonteneilles; mais au fond de son coeur il reconnaissait que c'était vrai pour Michel et pour lui. Et il aimait celui qui parlait librement de toutes choses.

Une autre fois, au début de septembre, il s'enhardit jusqu'à demander:

—Vous êtes tout de même toujours contre les syndicats, monsieur Michel? Je le comprends; ça n'est pas de votre monde, mais c'est du mien. Là-dessus, on ne s'entendra jamais.

—Tu te trompes!

Michel riait. Il était mieux ce jour-là. L'air avait trouvé dans les bois la vie épanouie et la portait au loin. Les longues lèvres du malade la buvaient, et ses yeux bruns s'emplissaient de jeunesse. Il ne mentait pas, celui-là: il laissait voir son âme ardente.

—Tu te trompes, Gilbert... Ce qui me met en colère, ce qui me fait peine et pitié, c'est l'idéal d'impossible iniquité sur lequel on vous lance, et si mesquin, que pas un des vieux bûcherons de France, autrefois, n'aurait voulu s'

COURROIES
TANNEES AU CHENE
GARANTIES. — Faites de matériaux de première qualité.
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

## CALENDRIER

JEUDI, LE 26 OCTOBRE 1911
Jour férié.
Lever du soleil, 6 h. 29, coucher du soleil, 4 h. 58. Lever de la lune, 11 h. 20 (m.) coucher de la lune, 7 h. 19 (s.).
Nouvelle Lune.

## TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est.—R. de M.

25 OCTOBRE

Aujourd'hui maximum . . . . . 55
Même date l'an dernier . . . . . 50
Aujourd'hui minimum . . . . . 35
Même date l'an dernier . . . . . 40

BAROMETRE

8 h. matin—30.43. 11 h. matin—30.42. Midi—30.40.
Le temps qu'il fera :
BEAU ET PLUS FRAIS

## L'adresse en réponse au discours du Trône

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 25.— On dit ici que M. A. E. Fripp, député d'Ottawa, proposera l'adresse en réponse au discours du trône, à la prochaine session du parlement. Ce sera, croit-on, M. A. Sévigny, député de Dorchester, qui sera le secondeur.

## M. Cochrane est candidat

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 25. — M. Gordon, député de Nipissing, ayant cédé son siège à l'hon. M. Cochrane, celui-ci se rendra à North Bay vendredi pour l'appel nominal. On s'attend à une élection par acclamation.

## Les élections provinciales

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 25.
Il est assez probable que M. J. McDougal, député provincial d'Ottawa-Est, ne sera pas candidat aux prochaines élections. Ce serait M. Auguste Lemieux qui se présenterait, et qui ferait la lutte contre le contrôleur Champagne.

## Les contrats suspendus

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, Ont., 25. — L'hon. F. D. Monk veut se rendre compte des détails des contrats qui ont été accordés par le département des Travaux Publics, et, à cette fin, il a donné ordre de suspendre tous les travaux de ces contrats. Ce n'est pas que l'hon. M. Monk veuille résilier tous les engagements, mais il a des raisons d'agir comme il le fait.

## Une nouvelle gare à Ottawa

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 25. — M. McNicoll, vice-président du Pacifique, était à Ottawa hier et a déclaré que sa compagnie discutera sous peu avec le gouvernement, les plans nécessaires pour la construction d'une gare au côté est de l'hôtel Russell, avec entrée sur le Pont, tout comme la gare Centrale du Grand Tronc.

## Les comptes officiels sont amusants

(Spécial au "Devoir")

En parcourant les comptes officiels, on découvre des choses assez amusantes. Ainsi, on voit que le gouvernement de l'intérieur a fait $12 se de barbier, au prix de $25. Le département de l'intérieur a fait 912 avec de la paille et 810 avec la vente d'un chien. On se fait une idée de la générosité de certaines gens, en constatant que le département des Affaires Indiennes, a reçu un dollar et cinquante sous, pour entretenir un enfant. L'histoire ne dit pas si l'enfant a été mis à la ferme expérimentale.

On voit également, dans ces comptes, que le département de l'agriculture a vendu du tabac pour plus de trois mille dollars et des confitures pour dix dollars. A la vue de tant de douces choses le peuple a été bien cruel de renverser la vieille administration.

## Club Cartier

Les membres du club Cartier sont convoqués en réunion importante pour jeudi, le 26 octobre, à 4.30 de l'après-midi, aux salles du club Cartier, No 45 rue St-Vincent. Election de nouveaux officiers et autres affaires.
ARMAND GRENIER, Sec.

## Villeneuve contre Gingras

L'enquête dans la cause d.Eugène Villeneuve contre Albert Gingras, est remise à 2 h. 30 cet après-midi.

## Université Laval

Ce soir, il y aura réunion du Conseil Exécutif.
Ce soir également il y aura assemblée du Bureau des Gouverneurs pour les élections.

On demande deux messagers au bureau du "Devoir".

# La fusion des Cies de Tramways

**CETTE QUESTION N'EST PAS ENCORE DECIDEE; LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES ETUDIERA LA QUESTION DE LA FRANCHISE AVANT DE SE PRONONCER.**

La fusion des compagnies de tramways de Montréal n'est pas encore décidée. Les intéressés ont tous été entendus, mais il faudra maintenant que la question de la franchise soit débattue. La Commission des Utilités Publiques siégera donc de nouveau demain l'après-midi et l'on espère que décision sera alors rendue sur toute cette affaire qui traîne depuis longtemps.

A la reprise de la séance ce matin, Mtre Cahan a corrigé certaines inexactitudes commises dans le feu de la plaidoirie, hier. "Comme question de fait, dit-il, il s'agit de chiffres exacts au lieu de chiffres approximatifs relativement au taux d'intérêt sur les bons et débentures de la compagnie fusionnée, que Sir G. Garneau l'un des commissaires aurait voulu voir établis d'une manière fixe en ce qui concerne le maximum."

Le sénateur Béique prenant ensuite la parole se déclare heureux de la rectification faite par Mtre Cahan. Il suggère que la limite d'intérêt soit de 5 p.c. sur les débentures. "La clause se rapportant a cela conclut-il devrait être amendée dans ce sens afin d'éviter toutes fausses interprétations."

M. Béique étudie ensuite la position des compagnies de tramways et celle de la Ville, et il dit qu'il est de l'intérêt de tous que la franchise soit perpétuelle.

Attaquant le projet de fusion, le sénateur est d'opinion que la Compagnie se trouverait à réduire un capital commandant un pourcentage sur dix millions par un capital de deux millions.

Suivant lui les actionnaires échangeraient des valeurs de première qualité pour des valeurs plus problématiques. Le fait indiscutable, dit-il, c'est que les droits et la propriété de la minorité des actionnaires seraient confisqués par la majorité.

Il appartient, continue M. Béique, à la Commission de prendre les intérêts du public contre les exigences de la Compagnie. Cette transaction dépasse du reste le ressort de cette Compagnie.

Et ici M. Béique cite le jugement du juge Charbonneau renvoyant sa demande d'injonction. Ce jugement, déclare-t-il, reconnait que la transaction est au-dessus des pouvoirs de la Compagnie. Il termine en déclarant que la Compagnie ne peut pas forcer un actionnaire à recevoir en échange de ses actions des actions d'une autre compagnie.

Mtre Cahan, en réponse, admet le principe émis par M. Béique, mais il dit que les actionnaires se trouvent amplement protégés.

La question de la franchise sur laquelle les avocats de la Ville et ceux du Tramway ne s'entendent fut soulevée; elle fut remise pour discussion à demain l'après-midi.

A la séance d'hier l'après-midi, Me Cahan a continué sa plaidoirie en faveur du Montreal Railways. Comme son collègue Me Perron, il a soutenu que la fusion était très avantageuse pour la Ville.

Cette fusion est semblable, suivant l'avocat, à celle des banques que le Bureau du Trésor, à Ottawa, autorise sans objection.

Me Atwater répliquant a dit que ce n'est pas réellement une fusion que la Montreal Street veut opérer car elle est de fait propriétaire des compagnies qu'elle veut réunir sous le nom de "Montreal Railways".

Cette compagnie n'a pas besoin d'acheter un nouveau stock, dit-il, mais elle devrait conserver le même capital et en donner une part proportionnée aux nouveaux actionnaires de la "Montreal Tramways". L'argent emprunté pour la fusion, dit en se résumant, Mtre Atwater, ne servira absolument à rien, si ce n'est à augmenter les dette de la compagnie, et au cas d'achat par la ville de Montréal, à créer un arrangement plus onéreux pour les citoyens, voir même au simple cas de nouveaux contrats.

Avant l'ajournement M. Béique annonce, comme on pourra le voir ailleurs dans le jaurnal, que sa demande d'injonction a été rejetée et qu'il portera l'affaire en Appel.

# UNE DYNASTIE A L'AGONIE

**LA COUR IMPERIALE S'APPRETE A FUIR. — NANKIN ET CANTON VONT SE RENDRE.**

Pékin, 25. — On s'attend d'un moment à l'autre à ce que les villes de Nankin et de Canton se rendent aux insurgés.

La cour est prête à fuir et va se réfugier dans le palais impérial de Ye-Hoï dans le nord.

Le gouvernement fait un appel suprême pour contracter un emprunt. Il reste moins de $600,000 dans la caisse du trésor.

Il semble que la dégringolade soit proche.

# CE QUE PAIE LA VILLE

**ETAT DE L'INTERET SEMI-ANNUEL SUR LA DETTE PAYABLE EN NOVEMBRE.**

M. John Campbell, comptable municipal en chef donne l'état suivant de ce que la ville doit payer en novembre pour l'intérêt semi-annuel sur ses obligations de toute espèce:

| | |
|---|---|
| Payable à la Banque de Montréal à Londres | £93,285.10.0 |
| A la Banque Nationale d'Ecosse, à Londres | 19,171.18.3 |
| A la Banque d'Ecosse, à Edimbourg | 46.0.6 |
| Total | £112,503.9.2 |
| A 9½ p. c. d'échange ce total équivaut à | $547,516.82 |
| Coupons payables à New-York | 66,495.50 |
| Coupons payables à Montréal | 206,156.56 |
| Dividende sur actions enrégistrées | 99,401.00 |
| Coupons de la Commission Scolaire Catholique | 11,250.00 |
| Total | $930,819.88 |

# LA GUERRE TURCO-ITALIENNE

**LES AEROPLANES JETTENT LA TERREUR PARMI LES POPULATIONS MUSULMANES. — PLUSIEURS ENGAGEMENTS ONT EU LIEU HIER.**

Rome, 25. — Le général commandant des forces italiennes à Tripoli, rapporte que deux officiers et quatre hommes ont été tués et que, onze officiers et quinze soldats sont blessés, à la suite de l'engagement d'hier.

Parmi ces derniers, il y a deux membres du personnel de la Croix Rouge.

La dépêche dit que hier soir, Turcs et Arabes firent une attaque combinée.

Ils surprirent les avant postes italiens près des sources Bumeliana, mais furent repoussés et perdirent une centaine d'hommes. Les pertes italiennes sont légères.

Tous les Arabes trouvés armés seront désormais fusillés.

### LA FLOTTE ITALIENNE

Constantinople, 25. — L'escadre principale de la flotte italienne croise dit-on, dans l'archipel; elle est signalée au large de Mersine.

### POUR LES EXPORTATEURS

Londres, 25. — Le "Board of Trade", sur les informations du "Foreign Office" a avisé les exportateurs du fait qu'après le 1er novembre, un certificat d'origine, signé par les autorités locales, devra être joint à tout envoi destiné à la Turquie, et aux ports de la Méditerranée, en Egypte et au Maroc.

Sans cela, la Turquie considèrera ces marchandises comme étant de provenance italienne, et on sait qu'elle impose une taxe de 100 pour cent "ad valorem", sur tous les produits de l'espèce.

### ILS CRAIGNENT LES AEROPLANES

Rome, 25. — Une dépêche de Tripoli dit que les habitants de l'intérieur sont excessivement alarmés par la venue des aéroplanes.

Le bruit court que ces engins vont tout détruire.

Plusieurs tribus ont décidé de s'enfoncer plus loin dans le désert; d'autres cherchent les moyens d'attirer les grands oiseaux vers la terre pour pouvoir tirer dessus.

### LE BLOCUS EST LEVE

Washington, 25. — Le consul américain à Tripoli, John A. Wood, a été informé par le gouverneur général italien, que le blocus du port a été levé.

Le consul en a avisé officiellement le département de l'Etat.

Tripoli, 25.— Les italiens ont commencé ce matin le désarmement des indigènes de Tripoli, à la suite de la révolte des Arabes lundi.

## Une église incendiée

Chicopee, 25. — Un incendie qui a éclaté quelques minutes avant 6 heures lundi soir, a complètement détruit la jolie et coquette église de la paroisse franco-américaine de l'Assomption, dont le pasteur est M. l'abbé Frédéric Bonneville.

Les pertes sont estimées à 40,000 dollars environ, et les assurances ne se montent qu'à 16,000 dollars environ.

On suppose que c'est un cierge allumé qui sera tombé de l'autel et aura communiqué le feu aux tapis et aux draperies. Quelle que soit la cause de l'incendie, dans l'espace de deux heures, l'église était en cendres.

L'église de l'Assomption était l'une des plus vieilles églises franco-américaines du diocèse de Springfield. Lorsqu'elle fut construite en 1875 elle fut desservie par le curé d'Indian Orchard et, celui du Précieux Sang de Holyoke. M. l'abbé Bonneville est curé de cette paroisse depuis dix-huit ans. Le premier curé fut M. l'abbé Ernest Pelletier, prédécesseur immédiat du pasteur actuel.

# LA NAVIGATION

### LES ALLANIERS

Le "Sicilian" arrivera cet après-midi vers quatre heures.

Le "Tunisian" est attendu à Québec pour vendredi et à Montréal pour samedi.

### POUR LE "NIOBE"

Le département du service naval demande un chef de fanfare pour le "Niobé". Le nouveau Tyrtée recevra $250 par mois.

## L'attentat de Canton

(Spécial au "Devoir")

Shanghaï, 25. — Le général Feng-Shang, commandant militaire de la province de Canton a été tué par une bombe, ce matin.

Les premiers rapports disaient que le général avait échappé, mais que tous les membres de l'escorte étaient morts.

# Notes de l'Hôtel de Ville

### LA QUALIFICATION FONCIERE

Les commissaires ont envoyé aux avocats de la ville la proposition faite par l'échevin Tétreau d'un referendum sur l'abolition de la qualification foncière du maire et des échevins. Si le bureau légal déclare que le referendum peut se faire, les commissaires voteront l'argent nécessaire.

### ANALYSE OBLIGATOIRE

A cause des cas de diphtérie qui ont éclaté dans Notre-Dame de Grâces le bureau d'hygiène a reçu l'ordre de faire analyser le lait livré dans ce quartier.

### UN BOULEVARD

La question du boulevard qu'on veut construire sur les deux bords du canal de l'aqueduc a été discutée ce matin au bureau des commissaires; les plans sont faits et le projet est approuvé en principe.

### LES ENSEIGNES LUMINEUSES

Le règlement concernant les enseignes lumineuses qui font projection au-dessus des trottoirs sera ressuscité, par un avis de motion de l'échevin N. Lapointe.

### LA CONSTRUCTION

M. S. Simpson Garland a pris un permis pour l'érection d'une maison valant $17,000 avenue Summerhill.

### L'ECHEVIN O'CONNELL

L'échevin O'Connell est venu à l'Hôtel de Ville ce matin, pour la première fois depuis l'accident qui lui est arrivé il y a quelques semaines.

### NOUVELLES CASERNES

Les commissaires ont ouvert à midi les soumissions pour la construction de deux casernes de pompiers, l'une sur la rue Mill et l'autre à Notre-Dame de Grâces.

Pour la première, il n'y a qu'un soumissionnaire, M. Théodule Lessard, qui demandé $39,925, pour une construction ordinaire, et $38,620 pour une construction à l'épreuve du feu.

Pour la seconde, il y a cinq soumissionnaires : M. Jos. Denis, $65,000 et $75,000 ; M. Ch. Bénard, $67,000 et $83,155 ; la "Laurentian Construction Company, $71,122 et $85,516; M. Théodule Lessard, $64,000 et $73,690 ; M. Jos. Marcotte, $62,000 et $74,000.

## Le meurtre d'une femme médecin

Indianapolis, 25. — Mde Helen Knabe, femme médecin et bactériologiste de l'Etat a été trouvée morte dans son lit et ayant la gorge coupée. La police a mis sous garde pour enquête un nègre du nom de Jefferson Haynes, sa fille Eva et une dame Fannie Winston.

On n'a pu retrouver aucune arme meurtrière, et rien qui indique que le vol ait été le motif du crime.

La femme-docteur, n'avait pas, dit-on, d'ennemi connu; elle était âgée de 35 ans et avait pris ses degrés au collège de médecine de l'Indiana.

## Les emprunts municipaux

**IL N'Y AURA PLUS D'EMPRUNT ANNUEL POUR LES TRAVAUX PERMANENTS OU GENERAUX.**

Il a été décidé que dorénavant la ville ne fera plus d'emprunts annuels permanents, sujet naturellement à ratification de la législature. Il est proposé de faire à l'avenir chaque emprunt pour un but spécifié, avec fonds d'amortissement, remboursable en quarante ans. C'est un changement radical dans la façon d'administrer les finances de la Ville, et cela équivaut à dire que la dette consolidée n'augmentera plus.

On demandera à la législature d'abroger la clause de la charte qui pourvoit aux emprunts pour les travaux permanents.

## Les ravages de l'incendie

Mobile, Alabama, 25. — La scierie et l'atelier de vernissage de Markley, Miller et Cie, de Chicago, ont été détruits par le feu hier soir. Les pertes sont de $100,000 ; il n'y a pas d'assurances.

Larchmont, New-York, 25. — La taverne de Blossom Heath a été détruite par le feu, hier. C'est la détonation des bouteilles d'alcool qui éclataient sous une chaleur intense qui a donné l'alarme. Les pertes sont de $50,000.

## Une grosse faillite

Charlotte, Caroline du Nord, 25. — O. P. Heath, un des plus riches et des mieux connus, parmi les courtiers en coton dans le Sud, et possédant des succursales dans les principales villes du Sud s'est déclaré en faillite hier.

Le passif est de plus d'un million et l'actif n'en couvrira pas le quart.

On se perd en conjectures sur les raisons de cette faillite.

M. Heath est malade chez lui et il est impossible d'obtenir un état de ses affaires.

Parmi les créanciers étrangers intéressés, citons la Cie Carpenter Bogott, et C. E. Ritch et Cie, de New-York, ainsi que Shute et Richardson de Liverpool, Angleterre.

## Dans la milice

**UN ORDRE IMPORTANT CONCERNANT LES COURS D'OFFICIERS**

Ottawa, 25. — Un ordre du département de la Milice porte que, dorénavant, les cours pour officiers auront lieu par grade, et dureront deux semaines, à prendre à la convenance des intéressés, dans une période commençant, pour chaque catégorie, à une date déterminée.

Les cours pour officiers supérieurs commenceront le 22 janvier et le 19 février, pour les capitaines le 8 et le 5 février; pour les lieutenants, section A, le 8 janvier, section B, le 22 janvier, section C, le 5 et le 19 février.

## François Joseph est malade

(Spécial au "Devoir")

Vienne, 25. — L'Empereur François-Joseph n'est pas bien depuis hier. Tous les engagements pris par Sa Majesté ont été supprimés.

# LA VISITE DU DUC DE CONNAUGHT

Le maire Guerin a reçu ce matin la lettre suivante qui donne la date de la visite à Montréal de S. A. R. le duc de Connaught.

"Son Altesse Royale le Gouverneur-Général me prie de vous informer qu'il se propose de faire une visite de deux jours à Montréal le 14 décembre.

"Son Altesse Royale regrette beaucoup que cette visite doive être si courte, mais elle croit que si elle la prolongeait pendant la semaine qui précède Noël, cela présenterait des inconvénients. Elle se propose de faire un séjour plus long dans votre ville pendant l'hiver.

(Signé).. H. C. LOWTHER,
Lieutenant-colonel, secrétaire militaire de Son Altesse Royale.

# Employés et Employeurs sont unis

M. H. B. Ames, député a fait un intéressant discours à l'association des manufacturiers sur la solution du problème ouvrier en Australie.

"Le manufacturier qui bénéficie du tarif de la république, doit charger un prix raisonnable au consommateur, payer des salaires raisonnables et ne faire faire son travail que dans des conditions raisonnables.

Telle est la définition de la doctrine sociale ouvrière en Australie. C'est là le système protectionniste de l'Australie, dit M. Ames. Ce dernier retrace jusqu'à sa source le progrès du mouvement ouvrier australien qui a abouti à de si magnifiques résultats.

Après que l'exploitation des mines d'or eût été à peu près finie l'ouvrier gagna les villes et les capitalistes se mirent à l'œuvre pour faire fructifier leur or. Tout était à faire dans ce pays neuf. Le parti ouvrier naquit dès ce moment. M. Ames en montre tout le progrès, son attitude sur la propriété et l'impôt, son programme de nationalisation des chemins de fer et des autres moyens de transport et son existance auprès de l'entrepreneur particulier à payer les mêmes salaires que l'état.

Cette vie économique de l'Australie a été une plante indigène qui s'est développée dans son terrain propre, dans des conditions d'existence bien adaptées. Nul étranger ne put entrer en compétition, on ne permit pas aux femmes de faire le travail des hommes, et l'état fut appelé dès le début à fixer une échelle minima des salaires et à n'accorder de licences de manufactures qu'aux patrons qui se conformaient à la loi ; l'état dût aussi créer des bureaux qui avaient toute l'autorité pour établir l'échelle des salaires et veiller aux bonnes conditions de travail.

Il y avait 90 de ces bureaux s'occupant chacun d'une branche des métiers et au-delà de 80 pour cent de la population ouvrier relevait de leur juridiction. Un tarif fut ensuite établi égal à la différence des salaires payés en Australie et ceux des autres pays. Une surtaxe fut imposée aux manufacturiers qui ne se conformaient pas aux conditions de travail reconnues par l'Etat. Des gratuités furent affectés à ceux qui les respectaient, et ainsi le revenu de l'état devint l'instrument efficace qui garantissait le consommateur contre l'exploitation qui bénéficiait à l'industriel et assurait à l'ouvrier des salaires et des conditions de travail raisonnables.

Les employés et les employeurs sont unis sur la question de protection. Est-ce que les employeurs dans d'autres pays, où il existe quelque scission ne pourraient pas faire de concessions qui gagnerait l'ouvrier à une politique qui serait à leur avantage comme il en arriva en Australie ?

M. Ballantyne fait remarquer que pour un pays où l'état n'intervient que très peu dans les relations entre patrons et ouvriers, le sort des ouvriers est aussi satisfaisant qu'en Australie grâce au système de protection modérée depuis 1878.

M. H. J. Meldrum soumit aussi son rapport où il est dit que l'association s'est occupée jusqu'ici de la question des cours de commerce sous le contrôle du gouvernement fédéral, des prix réduits des colis postaux et des réformes de l'administration civique.

L'association représente 1500 millions de dollars.

L'assemblée était présidée par M. J. H. Sherrard.

# Le terminus du Transcontinental à Québec

**L'opinion se modifie, au sujet du site du marché Champlain**

(Spécial au "Devoir")

Québec, 25. — La question qui préoccupe le plus l'attention ici pour le moment est celles du site de la gare du Transcontinental. Dictateur impérieux, M. Parent avait décidé qu'elle serait construite au pied de la terrasse, sur le marché Champlain à l'extrémité ouest de la ville. La grande majorité des hommes d'affaires et des citoyens était convaincue que c'était une grave erreur mais on savait M. Parent si puissant auprès de M. Laurier que l'on n'osa pas protester. Le conseil de ville lui-même toujours plus ou moins docile à la clique Parent, donna dans le projet en cédant pour $100,000 le marché Champlain qui vaut au moins un million.

Depuis que M. Parent a démissionné cependant, l'opinion s'est rapidement modifiée et la population est unanime à demander que la gare soit construite quelque part dans la direction du Palais qui sera le centre de la ville pendant longtemps.

On attend avec intérêt l'attitude que prendra la chambre de commerce de Québec où le parentisme a encore plusieurs atouts.

A la fin, M. Parent avait si bien compris le ridicule de son projet qu'il avait abandonné l'idée d'amener le fret au marché Champlain et qu'il avait fait construire deux voies à partir du viaduc du Cap Rouge, l'une arrivant à Québec par les anses de Sillery et l'autre par la colline de Ste-Foye.

Le nouveau ministre des chemins de fer, M. Cochrane, doit venir à Québec pour étudier la question et en référer peut-être la solution à une commission djexperts.

En attendant la combinaison Parent - Taschereau met tout en œuvre pour éviter un changement qui ruinerait ses dernières espérances.

# LA REVOLUTION EN CHINE

**LES REBELLES S'EMPARENT DE DEUX VILLES IMPORTANTES. — LE TERRITOIRE SOULEVE AUGMENTE DE PLUS EN PLUS.**

Shanghai, 25. — Les nouvelles du théâtre des opérations annoncent que les révolutionnaires se sont emparés de la ville de Kiu-Kiang et que Hu-Kow, à l'entrée du Po-Yang, est aussi entre leurs mains.

Ils ont occupé Chang-Sha, la capitale du Hu-Nan, le 22 octobre. Le gouverneur de la province a fui.

Plusieurs officiers Mandchous ont été tués, mais la vie des étrangers a été respectée.

Le consul du Japon tient un steamer sous vapeur, à la disposition des femmes et des enfants.

Plusieurs femmes chinoises se sont enrôlées comme infirmières de la Croix Rouge. Elles sont parties hier pour Hankow.

### MENACE DE GUERRE CIVILE GENERALE

Londres, 25. — Le "Daily Telegraph" reçoit de son correspondant de Pékin, une dépêche disant que l'on s'est battu pendant toute la nuit de lundi, près de Hankow. Les insurgés ont attaqué les Impériaux en plusieurs points à la foi.

L'armée chinoise avance lentement et avec précautions vers le sud. Elle fait déblayer le terrain en avant, d'une manière scientifique, par l'artillerie.

Le reste des troupes tiraille sans ordre et sans méthode.

On prépare, à l'état-major, à Pékin, la mobilisation de la deuxième armée du nord, comprenant deux divisions de Mandchourie et une de Shang-Tung.

La cause des insurgés se renforce de jour en jour, et à moins que les troubles autour de Wu-Chang, ne cessent immédiatement et d'une façon victorieuse pour les impériaux, une guerre civile générale est inévitable.

Les communications entre Pékin et Ka-Feng-Fu, dans le Hu-Nan, sont rompues depuis hier à midi. On assure que les agents des rebelles y sont entrés hier matin et que la ville et même les troupes sont en révolte.

Si cette nouvelle est vraie, elle porte le coup de mort à l'espérance qu'entretenait le gouvernement, que Yuang-Shi-Kai, qui est originaire du Hu-Nan, pourrait pacifier cette province.

Ce dernier a demandé son train spécial pour retourner à Pékin, ce qui confirme qu'il désespère de mener à bien sa mission.

### ON DEMANDE DES RENFORTS

Les rapports des consuls confirment que les habitants de Kiu-Kiang se sont soulevés aujourd'hui, qu'ils ont brûlé le palais du Tao-Taï et se sont déclarés en faveur des révolutionnaires.

Le ministre de la guerre Yin Tchang est à Tsin-Yang-Chow, et demande des renforts, car d'après lui les rebelles sont encore bien armés et ont force munitions.

Une dépêche de Hankow dit que les rebelles se sont avancés, jusqu'à huit milles au nord de la ville, où les impérialistes sont concentrés à l'abri de marécages et près de la voie ferrée.

On craint beaucoup que la ville de Kai-Tengue se révolte et de pareilles rumeurs circulent au sujet de la situation dans les villes de Soochow, Tsin-an-Fu, capitale du Shen-Si et plusieurs autres. Les marins mutinent et désertent pour rejoindre les troupes révolutionnaires.

La ville de Sian Tsi-an-Fu était considérée par les impérialistes comme une de leurs places fortes.

Shanghaï, 25.— Les révolutionnaires ont tenté ce matin d'assassiner le commandant en chef de la garnison impériale, en lançant des bombes sur son passage.

Le général s'en est tiré sain et sauf, mais plusieurs membres de son escorte ont été tués.

## Il n'a pas eu de contrat

Pékin, 25.—Charles M. Schwab, président de la Bethléem Steel Corporation qui est entré en négociations avec le gouvernement chinois pour la construction de navires de guerre, a été empêché par la révolution qui sévit actuellement de conclure un contrat. Il est parti hier pour rentrer dans son pays par voie de la Sibérie.

## Un suicide

Un nommé F. East s'est suicidé ce matin. Le cadavre a été transporté à la Morgue. L'enquête aura lieu demain.

## Association St-Jean-Baptiste

Ce soir à huit heures au Monument National, cours gratuit d'Electricité. On inscrira les élèves.

## Les élections dans Leeds et Nipissing

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 25.— La date des élections partielles dans Leeds, a été fixée au 13 novembre avec la nomination le 6, et celle de Nipissing le 15, avec la nomination le 8.

## La Société St-Jean-Baptiste de Québec

Québec, 25. — L'assemblée annuelle générale de la société St-Jean-Baptiste de Québec a eu lieu lundi soir à l'Hôtel-de-ville sous la présidence de M. Cyrille Delâge, le président général de la société.

Les divers rapports des officiers ont été acceptés et M. George Bellerive a remis à M. Cyrille Delâge sa décoration d'officier d'Académie, que lui a décernée le gouvernement français.

L'élection des officiers eut lieu ensuite avec le résuitat suivant :

Président: le Dr P. H. Bédard.
Président-adjoint : M. Adjutor Rivard.
Secrétaire-général : M. J. E. A. Pieu, réélu.
Secrétaire-général : M. J. E. A. Pin, réélu.
Trésorier-général: M. J. E. Lacroix.
Assitant Trés.-général: Dr Emile St-Hilaire.
Commissaire ordonnateur : J. A. Mercier, réélu.
Assistant Com.-ordonnateur: George Létourneau, réélu.

Après les élections, M. Delâge fit quelques remarques et invita son successeur à prendre le fauteuil. Le Président sortant de charge et son successeur ort été acclamés. L'assemblée a été enthousiaste et les membres y étaient très nombreux.

Le Secrétaire-Général a suggéré de nouveau la construction d'un monument national où la société pourra tenir ses réunions et il est probable que le projet deviendra sous peu un fait accompli.

## Après le fromage, le revolver

North Bay, 25,— Samuel Veraldi, un commerçant italien, a été condamné à $100 d'amende et aux frais à la suite d'une altercation qu'il a eue avec un ouvrier suédois nommé Anderson, au sujet d'un léger achat. Veraldi lança à Anderson un fromage de 15 livres qu'Anderson lui renvoya, brisant une vitrine. Veraldi poursuivit alors le Suédois jusque dans la rue avec un revolver dont une balle atteignit au pied un autre marchand assis sur le seuil de son propre magasin.

## Accusé de meurtre

Cornwall, 25. — Le procès F. D. McRae, accusé du meurtre du pharmacien Wm. Shaw arrivé le 1er juillet dernier commencera demain en cour criminelle.

Le meurtre eut lieu alors que le Dr Magee de Carp, Ont., s'était rendu chez son beau-père D. C. McRae réclamer son enfant. Le Dr Magee était accompagné de quelques amis entre autres Shaw. Un coup de feu atteignit Shaw dans le dos et causa sa mort 6 jours après. McRae est accusé d'avoir tiré ce coup de feu fatal.

## BOURSE DE MONTREAL

**MM, L. C. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs p.m.**

| STOCKS | Vend | Ach. | STOCKS | Vend | Ach |
|---|---|---|---|---|---|
| Am. As'tos | 4 | 2½ | Laur.Pap.. | 145 | ..... |
| " pfd | ..... | ..... | " pfd. | ..... | ..... |
| Bell Tél C | 145 | 142 | Mack Cm. | ..... | ..... |
| B. C. Pa. C. | 72 | 71½ | " pfd. | ..... | ..... |
| B.C Pk.As | ..... | 91 | Mex.L.&P. | 85 | 83½ |
| " B.pfd | ..... | 94½ | " pfd. | ..... | ..... |
| B.J.ake As. | 11 | 4 | M.& S.P.. | 135 | 134 |
| " pfd. | ..... | ..... | " pfd. | ..... | ..... |
| B.Co F.N.. | ..... | ..... | M.L.H.&P. | 174½ | 174½ |
| " pfd. | ..... | ..... | Mt.Cotton. | 146 | 144 |
| Can.Car.. | 68½ | 68 | Mt.L.& M. | 150 | 145 |
| " pfd. | 102½ | 101 | Mt.St. Ry.. | 224 | 222½ |
| Can. Cem. | 26½ | 26½ | Mt.St'l.Wk | ..... | ..... |
| " pfd. | 90½ | 90 | " pfd. | ..... | ..... |
| Can.Col.L. | 21 | 16 | Mt.T'gh.C. | 150 | 145 |
| " pfd. | 70 | 68 | Nipissing.. | ..... | ..... |
| Ca. Conver | 38 | 36 | Nor.Ohio.. | 54 | 52 |
| Can.C.Rub | ..... | ..... | North W.L | ..... | ..... |
| " pfd. | ..... | ..... | N.S S.&Cl.. | 96 | 94½ |
| Can.G.El.. | ..... | ..... | " pfd. | ..... | ..... |
| Can.Pac... | 231½ | 231 | Ogil.M.Co. | 135 | 130 |
| Crown Res | 2.99 | 2.95 | " pfd. | 125 | ..... |
| Dét.H Ry. | 73½ | 73½ | Ott.L.& P. | 144½ | 144½ |
| Dia.F.Gla. | ..... | ..... | Ptu.Mfg.C. | 70 | ..... |
| Dom C.Co. | 87 | 86 | Pen's Ltd.. | 58½ | 58 |
| " pfd. | 100½ | ..... | " pfd. | 88 | 85 |
| Dom.C. pd. | 114 | 112 | Porto Rico | 70 | 68 |
| Dom. I.pfd | 102½ | 101½ | Québec Ry | 67 | 55½ |
| Dom.S.Car. | 59 | 58½ | R.& O.N.C. | 128 | 122½ |
| Dom Park. | 70 | 60 | Rio Jan.L.. | 114½ | 114½ |
| Dom.T C.. | 71 | 70½ | R.C.Co. Cm | ..... | ..... |
| " pfd. | 102½ | 100 | " pfd. | ..... | ..... |
| D.S S.& A. | 13 | 9 | Sao Paulo. | ..... | ..... |
| " pfd. | ..... | ..... | Saw.M.Cm | 30 | 28 |
| Dul.Sup... | ..... | ..... | " pfd. | ..... | 90½ |
| E.C.P.&P.C | 49 | 48 | Sh.W.& P.. | 116½ | 116 |
| G. M.C. Co. | ..... | 100 | Sherwin W | 35 | ..... |
| " pfd. | 101 | 100 | " pfd. | ..... | 88 |
| H. Elec.Ry | 155 | 147 | St. Co.of C. | 80½ | 29½ |
| Hav. Elec. | ..... | ..... | " pfd. | ..... | ..... |
| " pfd. | ..... | ..... | Toledo Ry. | ..... | ..... |
| Ill.Trac.pd | 90 | 89½ | Tor. Ry .. | 135½ | 135 |
| In.C.Com.. | 50 | 40 | Tri.City pf | ..... | ..... |
| " pfd. | ..... | ..... | Twin City. | 108 | 106½ |
| Int.C. & C. | ..... | 50 | " pfd. | ..... | ..... |
| Kaministi. | 95 | 80 | W.India... | ..... | ..... |
| L.of.Wd.C. | 146 | 142½ | Winn. Ry. | 246 | 245 |
| " pfd. | ..... | 120 | Wind Mf'l. | ..... | ..... |

## DECES

**GOUR.** — A Saint-Henri, de Montréal, le 24 octobre 1911, à l'âge de 21 ans, est décédé Joseph Adrien Gour, organiste à l'église St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 octobre courant à 8 heures précises.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 226 rue Sainte-Emélie, à 7 heures 45 a.m. pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les Chevaliers de Colomb, Conseil Saint-Henri, 1203, dont le défunt faisait partie, sont spécialement invités à assister à ses funérailles, sans autre invitation.

## DÉCÈS A MONTRÉAL

René, 2 ans, enf. d'Alexandre BEAUDRY, plombier, rue Dorion, 763. Edouard BASTIEN, 21 ans, épicier, ave Laurier, 11 ouest. Lucy CREGAN, 26 ans, rue Canning, 218. Antoinette Marcil, 70 ans, femme d'Eusèbe MAROIS, peintre, rue Drolet, 192; Gaudias Larose MARTIN, 55 ans, peintre rue Mercier, 38. Joseph LESCARBEAU, 49 ans, charretier, rue Wolfe, 563. Albert, 1 an, enf. de Félix METHOT, barbier, rue Rivard 403. Arthur LEFEBVRE, 31 ans, manchonnier, rue Champagne, 53. Louis VERRET, 84 ans, journalier, Hospice Gamelin. Lucien, 1 an, enf. d'Azarie GIRARD, épicier, rue Marie Anne, 27 est. Aurore, 15 ans, fille d'Etienne PARADIS, journalier, rue Centre, 760. Zoël GAREAU, 21 ans, ave Laurier, 896. Yvonne, 4 ans, enf. d'Albert LACROIX, forgeron, rue Ste-Emilie, 481. Auxilia Presseau, 24 ans, femme de Napoléon FLEURY, peintre, rue Montcalm 501.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.